Six terroristes, au moins, abattus près de Tébessa

Au moins six terroristes ont été abattus par les forces de sécurité combinées, dans la nuit de mardi à mercredi à Djebel Ergo, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tébessa, a-t-on appris hier auprès d'une source sécuritaire. Ces individus ont été mis hors d'état de nuire lors d'une opération de ratissage menée par les services de sécurité depuis plusieurs jours dans cette région, non loin de la limite administrative de la wilaya de Khenchela, a précisé la même source. Plusieurs autres individus, soupçonnés d'appartenir à des réseaux de soutien à des terroristes activant dans cette région, ont été interpellés pour enquête, depuis octobre dernier, par les forces de sécurité, a-t-on ajouté.

APS

Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

ILS REVENDIQUENT UN PROCÈS ÉQUITABLE

Les condamnés d'ABM en grève de la faim

PAGE 5

SUITE AUX FORTES INTEMPÉRIES

Une personne emportée par les eaux à Oued Ouchayeh

PAGE 7

AFFAIRE SONATRACH/SAFIR, PROCÈS EN APPEL

«Qui a donné l'ordre pour le gré à gré ?»

Telle a été la question directe posée hier par le juge en charge de l'affaire Sonatrach/Safir, jugée en appel. La question s'adressait à l'un des cinq accusés dans cette affaire, à savoir Hanni Mekki, en sa qualité à l'époque des faits de DG des études et du développement de Sonatrach. Pressé par une autre question plus directe, posée par le juge, «donne-moi un nom», l'accusé répond : «C'est le P-dg de Sonatrach, M. Meziane, qui a la prérogative de donner un tel ordre.»

PAGE 5

CHOISISSEZ RENAULT SYMBOL
ELLE A GAGNÉ LA CONFIANCE
DE PLUS DE 65 500 ALGÉRIENS
À PARTIR DE 886 000 DA*

Photo non contractuelle.

www.renault.dz
2 ANS DE GARANTIE OU 100 000KM
RENAULT QUALITY MADE
(*) PRIX EN TTC / Taxe véhicules neufs incluse
Showroom El Biar : 021 92 23 39 / Succursale Oued Smar : 021 51 37 33 à 37
OFFRE VALABLE DANS TOUT LE RÉSEAU RENAULT ALGÉRIE
RENAULT

LE MUR

SLIM

Résumé de l'épisode précédent : L'autobus est tombé en panne. Un taxi-volant a pris tous les passagers, sauf Bouzid, Amzian, Zina et le Gatt. Un coup de la *Sympathique Mamy* (SM) ?

Periscoop

Soirperiscoop@yahoo.fr

Jeudi 24 novembre 2011 - Page 3

Engins contre marchés

Un important concessionnaire d'engins connaît de sérieuses difficultés depuis quelques semaines. Ses opérations de commerce extérieur ont été gelées par la Banque d'Algérie.

Par ailleurs, ce même concessionnaire se faisait fort d'assurer des marchés dans le secteur de l'hydraulique à tout intervenant qui accepterait d'acheter ses engins.

L'ire des cadres

A en croire des informations colportées dans les milieux politiques algérois, le parti d'Ahmed Ouyahia devrait enregistrer quelques défections parmi ses cadres dans les prochains jours.

Une vague de démissions concernant des cadres et des députés du RND, qui entendent ainsi exprimer leur opposition à la ligne Ouyahia, expliquent des sources crédibles.

La solution, radicale, de Ziari

Les députés et les journalistes habitués à couvrir les sessions de l'Assemblée nationale ont été surpris de remarquer la disparition des écrans de télévision disséminés dans les couloirs de l'APN qui transmettent le déroulement de la plénière. Renseignement pris, il s'avère que ce sont les services de Abdelaziz Ziari qui ont pris la décision de les ôter afin d'inciter les députés à intégrer l'hémicycle et ne pas se contenter de suivre les débats à partir des couloirs de l'Assemblée.

Quand la tradition supplante la loi

Mardi, en marge d'une plénière du Conseil de la nation, Tayeb Belaïz a affirmé que l'ouverture de l'année judiciaire est liée à l'agenda du président de la République. Pourtant, le décret présidentiel du 8 juin 1966 relatif aux vacances judiciaires qui fait force de loi précise que cette ouverture doit se dérouler le 20 septembre de chaque année. Mieux, le texte indique clairement que le ministre est tenu d'organiser la cérémonie marquant le début de l'année judiciaire, mais ne fait aucunement mention du président de la République. C'est donc une tradition présidentielle qui vient supplanter la loi.

Un jour, un sondage

Pensez-vous que le président Saleh va respecter l'accord conclu hier avec l'opposition yéménite ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Sans opinion

Déposez votre réponse sur le site du *Soir d'Algérie* www.lesoirdalgerie.com

Résultats du dernier sondage

Pensez-vous que le Conseil militaire dirigeant en Egypte va finir par céder devant l'ampleur des manifestations ?

OUI : 69,54 %
NON : 26,87 %
S. Opinion : 3,59%

ICN Business School nancy | metz

L'ICN Business School de Nancy – Metz lance à Alger, en partenariat avec l'EFTG, la 2ème promotion

Bachelor SUP'EST

Marketing et Affaires Internationales

Conditions d'accès :
- Accès en 1ère année : BAC
- Accès en 2ème année : BAC + 1
- Accès en 3ème année : BAC+2 / DEUA

iea PARIS

L'Institut Européen des Affaires – IEA – Paris en partenariat avec l'EFTG, lance à Alger sa 5ème promotion

Certificat Européen des Affaires

Spécialités :
- Marketing
- Commerce International
- Banques/ Finances/ Assurances

Conditions d'accès :
- Accès en 1ère année : Terminale
- Accès en 2ème année : BTS 1ère Année
- Accès en 3ème année : BAC+2 / BTS

Renseignements & inscriptions : Lotissement Zouaoui, Cité Ain Allah, Dély Brahim, Alger | Téléphone : 021 91 02 16 / 021 91 02 17/18 | Fax : 021 91 02 73 | Mobile : 0551 09 71 46 | E-mail : info@eftg-dz.com

L'ASSEMBLÉE EXÉCUTIVE DU CME CLÔT SES TRAVAUX AUJOURD'HUI

En quête d'une dynamique énergétique autre

L'assemblée exécutive du Conseil mondial de l'énergie (CME) clôt aujourd'hui, en fin d'après-midi, ses travaux au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed. Organisés sous l'égide du Comité algérien de l'énergie, membre du CME, et présidés par le P-dg du Groupe Sonelgaz, Noureddine Boutarfa, ces travaux, qui réunissent des experts énergéticiens de plusieurs régions du monde, des institutionnels et des opérateurs nationaux, des chercheurs et des universitaires, ont débuté le lundi 21 novembre.

Ils se sont poursuivis par la tenue, le lendemain mardi 22 novembre, de la Journée algérienne de l'énergie, durant laquelle les potentialités et la politique énergétique algériennes ont été présentées, et par des travaux en ateliers à huis clos les deux jours suivants. Au menu de cette assemblée exécutive, la quête d'une dynamique énergétique autre, basée sur davantage de résilience, de flexibilité et de vision durable.

Ou comment répondre à la demande énergétique mondiale croissante de 40 à 50%, en prévision des vingt prochaines années, selon les enjeux de l'amélioration de la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la responsabilité, définis par le CME.

Comme il s'agissait également de préparer le prochain congrès mondial de l'énergie, prévu en Corée du Sud en 2013 et qui sera précédé, en 2012, notamment par une conférence internationale qu'abritera la Turquie. Rappelons que le CME, fondé en 2003, est une organisation multi-énergie d'envergure mondiale, couvrant tous les types d'énergie (charbon, pétrole, gaz naturel, le nucléaire, l'hydroélectricité et les énergies renouvelables).

Régi par une assemblée exécutive et un conseil d'administration, le CME regroupe 3 000 organisations, 94 pays, chacun étant doté de son propre comité membre interne qui représente les intérêts les plus larges dans toute la chaîne énergétique. Voué à la promotion de l'approvisionnement et l'utilisation durable de l'énergie pour le plus grand bénéfice de tous, le CME entend, selon son président actuel, le docteur en économie et président honoraire d'Electricité de France (EDF), Pierre Gadonneix, «promouvoir le dialogue» entre tous les acteurs énergétiques et notamment les producteurs et les consommateurs.

C. B.

Quelques données sur la situation énergétique mondiale :

- Près de deux milliards d'êtres humains n'ont pas accès à des formes d'énergie.
- 80% de l'énergie mondiale repose sur le énergies primaires dont la production doublera d'ici 2050 et dont les coût croissent.
- La consommation d'énergie va doubler d'ici 2050, voire à 90% dans les pays émergents.
- L'énergie est à l'origine de 80% des émissions de dioxyde de carbone et de 35% de celle de méthane.

PIERRE GADONNEIX, PRÉSIDENT DU CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE :

«Une politique énergétique s'engage sur le long terme»

Une politique énergétique s'engage sur le long terme mais tient aussi compte du court terme, selon le président du Conseil mondial de l'énergie (CME), Pierre Gadonneix, qui estime que l'Algérie peut compter sur ses ressources fossiles, le pétrole et le gaz, et a l'ambition de développer le solaire dans des conditions permettant de réduire les coûts.

***Le Soir d'Algérie* : Les travaux de l'assemblée exécutive du Conseil mondial de l'énergie se déroulent à Oran. Dans quelles perspectives ?**

Pierre Gadonneix : 2010 et 2011 ont été des années très fertiles en événements, en bouleversements. Il y a des préoccupations, dans le contexte notamment des catastrophes, l'explosion dans le golfe du Mexique ou la destruction de la centrale de Fukushima. Mais aussi des événements qui ont changé les perspectives énergétiques, le développement de nouvelles technologies et ressources hydrocarbures, en Amérique du Nord notamment, permettant de réévaluer ces ressources. Sans omettre les événements, sous le générique du Printemps arabe, et leurs effets sur le prix du pétrole. Et cela dans le contexte où des décisions de long terme doivent être prises, dans le domaine énergétique, tout en tenant compte de ces incertitudes, du court terme, des défis. Même si l'équation paraît difficile, justement, la politique énergétique algérienne est à l'ordre du jour des travaux de l'assemblée exécutive.

Quelle appréciation en faites-vous ?

Toute politique énergétique doit prendre en compte les préoccupations liées à la croissance et la satisfaction du bien-être des peuples, la préservation de l'environnement et l'accès à l'énergie à des prix accessibles, les plus bas… Ce n'est pas facile. Il faut veiller à ce que les décisions qui sont prises soient notamment compensées par un système de régulation. Les politiques énergétiques sont diverses. Dans le cas (le vôtre), l'Algérie peut compter sur ses ressources fossiles, le pétrole et le gaz, et a l'ambition de développer le solaire.

Le développement des ENR ne risque-t-il pas d'être bridé par la contrainte de l'acquisition des technologies ?

Développer les énergies nouvelles et renouvelables est une politique sur le long terme, au bénéfice du consommateur. Qui tient compte du coût, se déroule par étapes. Il faudra identifier les filières les plus compétitives, se donner le temps de les évaluer. Et d'autant que si on doit acheter des technologies, il faudra prendre en compte les prélèvements sur les ressources qu'elles induisent. Soit, s'assurer les technologies les plus maturées, œuvrer à évaluer les coûts… L'Algérie dispose de ressources, d'une puissance d'ensoleillement importante, de l'espace. Des conditions qui permettront à ce que les coûts diminuent.

Mais la politique énergétique, algérienne s'entend, évolue sans cesse, subit plusieurs aléas et changements… ?

Une politique énergétique est par essence stable, engagée sur le long terme mais s'adresse au court terme aussi. Prenez le gaz naturel. Cet hydrocarbure connaît une véritable renaissance, d'autant que le gaz naturel permet de répondre à des préoccupations, des besoins que les énergies nouvelles ne sont pas en mesure, pour le moment, de satisfaire. C'est également le cas pour le nucléaire. Comme l'on trouve de nouvelles ressources gazières, telles les gaz de schiste, les tight gas, et qui offrent de nouvelles opportunités.

Est-il possible de concilier les intérêts divergents en matière de production et consommation d'énergie ?

Je reprends la phrase du président du Comité algérien de l'énergie et P-dg de Sonelgaz, Noureddine Boutarfa : on est tous sur la même planète, les consommateurs et les producteurs. Il y a des objectifs communs. Il faut développer le dialogue, sur des bases contractuelles. Arriver à concilier entre tous. Le CME se veut justement l'espace de promouvoir le dialogue, depuis son lancement en 2023.

Propos recueillis par Chérif Bennaceur

ABBAS NAQI, VICE-PRÉSIDENT POUR LES ÉTATS DU GOLFE ET LE MOYEN-ORIENT :

«Le projet d'interconnexion électrique interarabe se poursuit»

Le projet d'interconnexion des réseaux électriques dans le monde arabe se poursuit activement, selon le représentant des Etats du Golfe et le Moyen-Orient aux travaux de l'assemblée exécutive du Conseil mondial de l'énergie. Hier, au Centre des conventions d'Oran, Abbas Naqi a indiqué que les processus d'interconnexion électrique se développent au niveau régional, au Maghreb, au Moyen-Orient. Selon ce responsable énergétique, un tel projet permettra d'assurer une complète accessibilité de l'énergie électrique, même subventionnée dans certains pays, à tous les consommateurs. Et d'autant, relève cet expert et opérateur, que tous les pays arabes œuvrent à assurer l'accessibilité de l'énergie à tous, à des coûts raisonnables, à développer toutes les sources d'énergie, tant conventionnelles qu'alternatives, à des niveaux différents certes. Voire, l'investissement dans le domaine énergétique est possible, dira Abbas Naqi, dans la mesure des capacités productives.

C. B.

EN PERSPECTIVE D'ÉLECTIONS INÉDITES DANS LE SECTEUR

Les syndicats de l'éducation affûtent leurs armes

Le temps n'est plus à la polémique dans le secteur de l'éducation. L'épisode de la gestion des œuvres sociales est en train de connaître son épilogue. La campagne de sensibilisation en vue d'élections inédites dans le secteur bat son plein. Objectif : mobiliser le personnel de l'éducation pour faire de cette consultation une réussite.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Le consensus fragile auquel sont finalement arrivés syndicats autonomes et tutelle autour de la gestion des œuvres sociales est à l'épreuve du terrain. Les syndicats autonomes ayant milité des années durant afin que la mainmise de la Centrale syndicale ne soit plus qu'un souvenir, se mobilisent aujourd'hui afin que la consultation de la base se fasse dans les meilleures conditions. Le Cnapest a donné le ton. Il n'hésite pas à parler de tournant important dans le secteur. La formation syndicale de Nouar Larbi appelle le personnel de l'éducation à se mobiliser et à élire ses représentants sans distinction du corps auquel ils appartiennent. «Peu importe qu'il soit enseignant, directeur, ou adjoint de l'éducation, pour peu qu'il soit de bonne moralité», note le syndicat autonome dans un communiqué dans lequel il rappelle à ses cadres syndicaux qu'il leur était interdit de se présenter à ces élections.

Le Cnapest, tout comme d'autres syndicats autonomes, ne veut pas être associé à la gestion directe des œuvres sociales, estimant que son rôle se limitera à une surveillances du travail des commissions qui seront élues par la base. Une attitude adoptée également par l'Unpef. Il a «institué le principe d'interdiction de participer aux élections des commissions de gestion des œuvres sociales pour tous ses cadres, membres de bureaux de wilaya, de bureaux régionaux et du bureau national. L'Unpef se démarquera de toute responsabilité des fautes, conséquence d'une mauvaise gestion».

L'Unpef a tenu à «rassurer l'ensemble des travailleurs de l'éducation affiliés ou pas à notre syndicat, que nous sommes déterminés à faire aboutir notre projet, celui de garantir pour tous les travailleurs le droit de vote et le droit de se présenter, celui de choisir ses représentants en toute liberté».

Dans un message adressé aux travailleurs de l'éducation, l'Unpef les a assuré qu'il «veillera à ce que le vote se déroule dans un climat de transparence et de démocratie dans tous les établissements scolaires. L'Unpef croit en ce qu'elle fait et en vous travailleurs de l'éducation, de faire valoir vos droits et de choisir des personnes intègres sur lesquelles vous placeriez votre confiance. Le rôle de l'Unpef se limitera à surveiller les élections dans toutes leurs étapes». Le Snapest, qui avait également participé au processus de négociations autour de la gestion des œuvres sociales, estime que les syndicats n'ont pas vocation à gérer la manne que constituent les œuvres sociales.

N. I.

AFFAIRE SONATRACH/SAFIR, PROCÈS EN APPEL

«Qui a donné l'ordre pour le gré à gré ?»

Telle a été la question directe posée hier, par le juge en charge de l'affaire Sonatrach/Safir, jugée en appel. La question s'adressait à l'un des cinq accusés dans cette affaire à savoir Hanni Mekki, en sa qualité à l'époque des faits de DG des études et du développement de Sonatrach. Pressé par une autre question plus directe, posée par le juge «donne-moi un nom !», l'accusé répond «c'est le P-dg de Sonatrach, M. Meziane qui a la prérogative de donner un tel ordre».

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Le procès en appel de l'affaire Sonatrach/Safir qui devait se tenir le 21 septembre 2011, avait été reporté à la demande de la défense en raison de l'heure tardive de sa programmation. Hier, la demande de la défense semble avoir été prise en considération puisque l'affaire fut appelée à la barre dès 13h30 pour durer toute l'après-midi et, probablement, tard dans la soirée, tant les débats et les interrogatoires étaient long et détaillés. Pour rappel, ce procès en appel fait suite au double appel interjeté par les accusés, d'un côté, et le ministère public, de l'autre, l'affaire des transactions de «gré à gré» conclues entre le groupe Sonatrach et la coentreprise algéro-française d'engineering et de réalisation Safir SPA, impliquant les ex-numéros 1 et 2 de la compagnie pétrolière nationale, Meziane Mohamed et Feghouli Abdelhafid, devait être réexaminée dans le fond, hier par la cour d'Oran.

Dès le début, le juge donne le ton du déroulement de ce procès en appel, d'abord en rappelant les faits concernant cette affaire, ainsi que les condamnations prononcées en première instance. Jugée en première instance par le pôle pénal spécialisé d'Oran, au mois de mai dernier, le tribunal avait condamné Meziane Mohamed, l'ex-P-dg de la compagnie pétrolière nationale, à deux ans de prison dont un an ferme.

Le vice-président du groupe et P-dg de la filiale activité Aval à la période des faits, Feghouli Abdelhafid, avait écopé d'un an de prison dont quatre mois fermes, au même titre que les trois autres accusés : Benamar Touati (P-dg de la filiale Sonatrach: Cogiz), Hanni Mekki (DG des études et du développement de Sonatrach), Nechnech Tidjini (DG de la coentreprise algéro-française Safir).

Ces peines étaient assorties d'amendes, 500 000 DA pour Meziane Mohamed, 200 000 DA pour les quatre autres. En vertu de ces décisions, ils (à l'exception de Meziane Mohamed qui était en liberté sous contrôle judiciaire depuis le déclenchement de la procédure) avaient pu quitter la prison le jour même, ayant déjà purgé leur peine.

Au cœur de l'affaire, un marché de réalisation d'un complexe de stockage d'azote, composé de deux stations, une à Arzew d'une capacité de 1,5 million de litres (10 bacs de 150 m^3 chacune), l'autre à Ouargla, d'une capacité de 600 000 litres (4 bacs), d'un coût global de près de 680 millions de DA. Il est reproché aux gestionnaires de ce projet de l'avoir scindé en deux tranches, octroyé la 1ère à la compagnie India Inox par voie d'appel d'offres et la 2e à Safir (coentreprise algéro-française spécialisée en engineering et réalisation) par la formule du gré à gré. Le lot II relatif à l'étude et la réalisation du complexe d'azote a été confié par Sonatrach, via sa filiale Cogiz spécialisée dans la commercialisation des gaz (principalement l'azote et l'hélium), à Safir par gré à gré, quatre mois avant la réception du «OK» de l'état-major du groupe Sonatrach, représenté par son P-dg Meziane Mohamed.

Hier, le juge a tenu à ce que l'ex - DG des études et du développement de Sonatrach explique à la cour le recours au gré à gré sans avis d'appel d'offres, d'où en a résulté le choix direct, de l'entreprise Safir et ainsi un coût du projet estimé à 66 milliards de centimes. «En l'absence de concurrence, comment peut-on savoir si le coût de ce projet est juste ou exagéré ?» demande le juge et d'ajouter «Sonatrach est le poumon de l'Algérie, pensez-vous que la baisse de 1 milliard 800 que vous avez obtenue de Safir ait une quelconque valeur pour un entreprise comme Sonatrach ? Une Audi vaut aujord'hui 2 milliards !». Hanni Meki expliquera au juge qu'à l'époque des faits, il avait dépêché une expertise pour s'assurer du bon coût de ce projet. Le juge a également relevé avec insistance le procédé de lancer le projet avant même la signature du contrat et de dire « il n y avait aucune protection juridique et c'est de là que le doute concernant cette affaire persiste, il y a eu préférence pour Safir, dites-moi, trouvez-vous ce procédé logique ?». La réponse ne se fera pas attendre «un esprit sain vous dira que sans contrat, il ne peut avoir de lancement de projet, mais je pense qu'il devait y avoir une lettre d'intention…». Son interrogatoire a duré plus d'une heure et demie, puis la parole fut donnée à Nechnech Tidjini (DG de la coentreprise algéro-française Safir) qui défendra les compétences de la société Safir en rappelant plusieurs projets importants qu'elle avait réalisés depuis sa création en 1991. Quand à la préférence ou non de Safir pour obtenir le contrat, l'accusé dira «nous avons été choisis pour notre compétence, nous sommes une petite société mais une société de qualité».

Le juge appelle ensuite à la barre Benamar Touati (P-dg de la filiale Sonatrach : Cogiz), il sera suivi des deux accusés les plus attendus dans ce procès en appel à savoir les ex-numéros 1 et 2 de la compagnie pétrolière nationale, Meziane Mohamed et Feghouli Abdelhafid. Les débats promettent d'être longs et denses.

A. B.

Le procureur général demande l'aggravation de la peine

Questionné sur l'octroi de gré à gré, sans recourir à un avis d'appel d'offres du projet, Mohamed Meziane, ex P-dg de Sonatrach, dira au juge : «J'ai donné mon accord pour le gré à gré suivant la proposition de Feghouli.» Le juge répliquera : «Puisque vous dites que c'est suivant la proposition de Feghouli, dites-moi : est-ce lui qui a donc proposé le gré à gré ?» Meziane répond : «Oui c'est Feghouli.» A cet instant, le juge rappelle Feghouli Abdelhafid à la barre : «C'est vous qui avez fait la proposition du gré à gré ?» L'intéressé hésite, réfléchit quelques instants puis répond : «Oui, mais j'avais fait deux propositions, celle de recourir au cahier des charges, et à l'avis d'appel d'offres ou bien au gré à gré.»

Prenant la parole, le procureur général adresse cette interrogation à l'ex-P-dg de Sonatrach : «Saviez vous que le projet avait démarré avant la signature du contrat ?» Il répond par la négation tout en précisant que la responsabilité incombe au responsable du projet.

Une autre question du procureur général à l'adresse de Meziane Mohamed : «Feghouli devait motiver l'urgence pour justifier le gré à gré, or il n'en est rien et en donnant votre accord, vous avez engagé votre responsabilité.» L'ex-P-dg de Sonatrach répond : «Oui j'ai engagé ma responsabilité mais il (Feghouli, ndlr) a dû sentir l'urgence, il était vice-président de l'activité Aval. Il était nommé au même titre que moi et avait estimé qu'il y avait urgence pour recourir au gré à gré.» L'audition des cinq accusés a pris fin après 17h. Suite à quoi, la parole fut donnée au procureur général qui demandera l'aggravation de la peine. Ensuite, les avocats de la défense ont pris la parole pour de longues plaidoiries.

Le verdict devra être connu la semaine prochaine.

Amel Bentolba

ILS REVENDIQUENT UN PROCÈS ÉQUITABLE

Les condamnés d'ABM en grève de la faim

Les employés de l'entreprise ABM condamnés en première instance dans l'affaire du marché de matériel informatique contracté avec la DGSN sont en grève de la faim. L'annonce a été faite hier par leur collectif d'avocats, dont Me Belarif, lors d'une conférence de presse. Les prévenus Antri Bouzar, Sator et Djaider revendiquent un procès «équitable» en appel.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Les trois personnes ont été condamnées en première instance à des peines allant de six à sept ans de prison ferme, lors du procès qui a eu lieu au niveau du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed. Ainsi, à moins d'une quinzaine de jours du procès en appel attendu au niveau de la cour d'Alger (il se tiendra le 11 décembre prochain), les employés d'ABM poursuivis et condamnés dans l'affaire du marché de matériel informatique contracté par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) comptent «à travers cette action interpeller les pouvoirs publics pour la tenue d'un procès équitable en appel». Selon Me Belarif, «c'est en désespoir de cause que les personnes concernées ont eu recours à la grève de la faim». En effet, par la voix de leur avocat, les Antri Bouzar, Sator et Djaider revendiquent des «garanties et une équité lors du procès en appel». «Nous avons essayé de les dissuader de ne pas observer cette action, mais en vain», a-t-on indiqué.

A. B.

SÉNAT

Mme Drif-Bitat pour une deuxième lecture du projet de loi portant élargissement de la représentativité de la femme

La sénatrice Zohra Drif-Bitat a appelé hier à Alger, le président de la République à ordonner une seconde lecture du projet de loi organique portant élargissement de la représentativité de la femme aux assemblées élues, soulignant que le texte adopté par l'Assemblée populaire nationale (APN) était «inéquitable et contraire» aux engagements du président.

Intervenant lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée à l'examen du projet de loi en question, Mme Drif-Bitat a appelé le président de la République à user des prérogatives que lui confère la Constitution pour ordonner une deuxième lecture de ce texte.

Le président de la République «s'était engagé le 15 avril 2011 à opérer des réformes profondes et radicales en vue d'approfondir et d'ancrer définitivement la démocratie en Algérie», a-t-elle souligné.

Le gouvernement a présenté le 4 septembre dernier devant l'Assemblée populaire nationale (APN) un projet de loi organique à travers lequel il propose un système de quotas obligatoire de 33% pour une meilleure et plus équitable représentativité de la femme aux assemblées élues, un taux qui représente selon Mme Drif-Bitat «le seuil minimum à adopter pour enclencher une dynamique à même de consacrer le principe de parité».

LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES

Des députés veulent assouplir l'article sur l'ex-FIS

Le projet de loi sur les partis politique est en débat au niveau de l'Assemblée populaire nationale depuis hier. Au premier jour des débats, la majorité des députés se sont focalisés sur les modalités d'obtention des agréments par les nouvelles formations politiques, jugées contraignantes. Si peu d'entre eux ont toutefois évoqué l'article 4 de ladite loi, et qui a subi une modification significative au niveau de la commission juridique de l'APN.

Cet article, pour rappel, traite de la question de l'ex-FIS et des anciens terroristes auxquels il ferme définitivement toute possibilité de créer un parti politique ou d'exercer une quelconque activité politique. Au mois d'août dernier, il avait créé une polémique telle au niveau du gouvernement qu'Ouyahia a dû lui consacrer pas moins de quatre réunions. Et pour mettre fin à la polémique, le Premier ministre avait fait préparer par ses services un document confidentiel distribué aux membres du gouvernement et intitulé : «De la question du parti dissous». Il y explique expressément pourquoi cet article doit être introduit dans la nouvelle loi, étant par ailleurs une disposition de la charte pour la réconciliation nationale et la paix, adoptée par référendum. La question sera ensuite définitivement tranchée en Conseil des ministres par Bouteflika.

«Il est interdit, stipule cet article, à toute personne responsable de l'utilisation de la religion ayant conduit à la tragédie nationale de créer un parti politique ou de participer à sa création ou de siéger dans ses instances dirigeantes.» De même qu'est exclue du même droit «toute personne ayant participé à des actes terroristes ou à toutes actions de violences et de destructions visant la nation et les institutions de l'Etat ou qui refuse de reconnaître sa responsabilité (...)» Or, la commission juridique de l'APN a apporté deux modifications à cet article. Dans son rapport préliminaire, la commission propose de remplacer le mot «utilisation» par «exploitation».

De même qu'elle propose la dernière phrase : «Ou qui refuse de reconnaître sa responsabilité (…)». Des changements qui ne sont pas du tout innocents et qu'approuve un parti comme le MSP par exemple qui ne peut se permettre de ne pas «utiliser» la religion.

Aussi, supprimer le fait de «reconnaître sa responsabilité» à tous les repentis et aux «politiques» du FIS dans le génocide qu'ils ont commis en Algérie, au nom de la religion, c'est les absoudre de toute culpabilité. Daho Ould Kablia, qui avait clairement expliqué que l'un des objectifs de cette nouvelle loi était «d'empêcher la reconstitution d'un parti dissous», pèsera certainement de tout son poids pour faire reculer la commission juridique sur ce point précisément et faire adopter cet article tel que proposé par le gouvernement.

Kamel Amarni

NON-APPLICATION DE LA REVALORISATION DES RETRAITES

Les retraités de Sétif montent au créneau

Lors d'une réunion relative à l'étude de la revalorisation des pensions de retraite, le Conseil syndical des travailleurs retraités de la wilaya de Sétif menace d'organiser, sous l'égide de la Fédération nationale des travailleurs retraités, une marche ou un sit-in à l'échelle nationale, et ce, pour dénoncer le mépris affiché par les pouvoirs publics à cette frange de la population.

Photo : DR

«Considérant que la mesure portant augmentation des pensions de retraités annoncée lors de la 14e tripartite n'a pas, jusqu'à ce jour, été confirmée, conformément aux promesses données au nom de l'UGTA par son secrétaire général Abdelmadjid Sidi Saïd, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh et plusieurs autres responsables du secrétariat national qui ont tenu des conférences à travers le territoire national, ainsi que les déclarations du directeur général de la Sécurité sociale, M. Bourkaib, faites à la télévision nationale, affirmant que les pensions de retraite seront augmentées de 40% et payées au cours du mois de novembre. Qu'en est-il aujourd'hui de toutes ces promesses ? Plus d'un mois après cette tripartite, les retraités ne voient rien venir, et rien n'a filtré jusqu'à ce jour, à part des déclarations controversées des responsables officiels», peut-on lire dans le procès-verbal de réunion du Conseil syndical des travailleurs retraités de la wilaya de Sétif.

Les retraités rejettent les prétextes fallacieux présentés par les pouvoirs publics pour la non-application de cette mesure d'augmentation. «Devant cette situation qui, malheureusement, ne concerne que les retraités qui, à chaque fois qu'ils demandent une amélioration de leur condition de vie, le problème des ressources financières apparaît comme par enchantement. Devons-nous comprendre que le retraité qui a accompli son devoir par le passé est devenu une charge pour l'Etat et les pouvoirs publics, et ce, malgré la volonté du président de la République de résoudre la situation précaire des retraités par sa décision de relever la retenue de fiscalité pétrolière de 2 à 3%. Malgré cela, nous continuons à vivre les déclarations controversées, montrant du doigt la Caisse nationale des retraites (CNR) comme seule instance responsable de l'amélioration des conditions de vie des retraités, et créer des manœuvres dilatoires repoussant aux calendes grecques la revalorisation de nos pensions de retraite», lit-on encore dans le communiqué.

Et les retraités de demander que cesse ce sentiment de mépris envers ceux qui ont fait la fierté du pays. Ils attirent l'attention des responsables sur la décision qu'ils prendront en réponse à la plateforme de revendications présentée par la Fédération nationale des travailleurs retraités et jugent que l'augmentation de 40% est un minimum acceptable sans pour autant perdre de vue les autres points revendiqués, au nombre de huit, et présentés au Premier ministre lors de la tripartite. «En réponse à toutes ces frustrations de la part des pouvoirs publics, les retraités sont prêts à occuper la rue et faire entendre, encore une fois, leurs cris de détresse et de misère dans lesquelles ils ont vécu pendant des années retenant, la mort dans l'âme, tout espoir de voir leurs pensions améliorées et régularisées au cours du mois de novembre 2011», ajoutent-ils.

Et les retraités de s'interroger, «Pourquoi les retraités sont marginalisés contrairement à tous leurs frères travailleurs des autres secteurs d'activité du pays qui ont bénéficié d'augmentations de salaires conséquentes et de rappels faramineux, sans pour autant que le problème financier ne soit posé ?»

Et d'avertir les pouvoirs publics : «Nous estimons que ces mesures conduisent à des actes de révolte et de protestation contre cette injustice, voire une incitation à la déstabilisation et à l'anarchie, sinon comment justifier, Messieurs de la tripartite ces doubles mesures et cette partialité vis-à-vis des retraités, si ce n'est qu'un cautionnement en faveur d'un compromis au détriment des classes pauvres et nécessiteuses. D'où est sorti cet argent dépensé par l'Etat et refusé aux retraités qui ne demandent qu'une vie décente et vivre dans la dignité avec leurs familles ?».

A la fin, le Conseil syndical des retraités affirme la détermination et la mobilisation de tous les retraités de la wilaya de Sétif pour crier haut et fort l'obtention de leurs droits légitimes et ne cesseront d'agir en usant de toutes les voies jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Imed Sellami

SKIKDA/CP1K

La grève de la faim momentanément levée

Les quatre grévistes (ils étaient huit au début) de la faim du complexe des matières plastiques, ont interrompu, mardi, aux environs de 19 h, leur action, entamée le 8 novembre 2011. Il semble que la réunion tenue au complexe des matières plastiques en a été le déclic.

Les deux parties, le directeur général de la division pétrochimie, le directeur du CP1K et la sous-directrice intérimaire du personnel, représentant le côté gestion, et Abbès, Guedmani et Guerza, les délégués des travailleurs, ont convenu d'une série de mesures basées sur la lettre transmise le même jour par le DRH AVAL/SH où il est indiqué la démarche à suivre suite à «l'examen des doléances et revendications du collectif CP1K par le vice-président Aval».

Il s'agit de «traiter et régler les absences des grévistes de mars 2011 ; recenser toutes les préoccupations du collectif relevant des compétences de la hiérarchie ; trouver des solutions aux dossiers soumis à traitement dans le respect des procédures réglementaires, en impliquant notamment le partenaire social et prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux actions nuisant à la santé des travailleurs», lit-on dans le procès-verbal de la réunion. Il sera donc procédé, entre autres, au payement des journées (elles seront commuées en congés), l'annulation de toutes les sanctions prises contre les agents, la cessation des représailles et de l'humiliation des travailleurs du complexe au retrait de la plainte déposée par l'union locale de l'UGTA de Skikda, la partie gestion fera de son mieux pour y remédier.

Trois des cinq revendications, contenues dans 11 points bien distincts, ont été relativement satisfaites.

En revanche au sujet des deux autres, à savoir réintégration de Sonatrach à compter du 1er janvier 2010 et la revalorisation salariale de 25% à partir de juillet 2008, un délai de 20 jours a été accordé à la nouvelle équipe dirigeante de Sonatrach pour les examiner. Concernant le traitement du dossier de la promotion, un comité sera installé pour établir une situation détaillée de ce dossier.

D'ailleurs, Hadji Abbès, délégué des travailleurs, s'en explique : «Nous avons décidé de suspendre momentanément notre grève de la faim pour deux raisons. La première, c'est l'attitude conciliante et le sens de l'écoute dont a fait preuve notre hiérarchie locale. La deuxième, c'est la prise en considération du changement survenu au sommet de notre société, illustré par la nomination d'un nouveau président-directeur général, en la personne d'Abdelhamid Zerguine, et l'élection du syndicat national. Donc, il faut permettre aux nouveaux installés de bien examiner notre cas. Un délai de 20 jours a été accordé. En cas de non-satisfaction de nos revendications, c'est le retour à la contestation». La tenue de l'assemblée générale des travailleurs se fera, selon toujours le même P-V, «à la date arrêtée, conjointement et après consultation des travailleurs».

Le collectif des travailleurs, nullement ingrat, n'oublie pas au passage de mettre en relief les efforts méritoires consentis par la DOS, qui a mis à la disposition des grévistes de la faim le personnel médical et paramédical ainsi que les moyens matériels pour leur assurer le suivi médical nécessaire. Rendez-vous donc est pris dans 20 jours.

Zaid Zoheir

AVIS DE DÉCÈS

La famille Saou, enfants et petits-enfants, famille Sadaoui, Taïbi, Oulmas, Temamt Larbaoui, d'Alger et Tizi-Ouzou ont la douleur d'annoncer le décès de leur père, grand-mère et beau-père,

Saou Mohammed dit Mourad «Akadache de Baba El Mokrani»,

le 23 novembre 2011 à l'âge de 92 ans, suite à une maladie. L'enterrement aura lieu le jeudi 24 novembre 2011 au cimetière de «Mdouha» à Tizi-Ouzou, après salat dohr. La levée du corps aura lieu à son domicile, ex-rue Courbet, à Tizi-Ouzou à partir de 12h. Il est demandé à ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire en cette douloureuse circonstance et de prier Dieu-Tout-Puissant de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.»

HUAWEI TÉLÉCOMMUNICATIONS ALGERIA

Les travailleurs algériens maintiennent leur débrayage

Les travailleurs algériens de la société Huawei Telecommunications Algeria maintiennent toujours leur mouvement de grève illimitée. Appelée à des négociations avec l'employeur lors de la première journée de la grève, la section syndicale de Huawei, affiliée à l'UGTA, a qualifié cette première rencontre d'«échec».

Dans un communiqué rendu public, cette section syndicale souligne «la persistance de l'employeur à prendre à la légère leurs revendications et à minimiser leur mouvement de grève illimitée».

Face à ce «blocage», les grévistes ont tenu, hier, une assemblée générale, où il a été décidé de poursuivre le débrayage jusqu'à l'aboutissement à un résultat satisfaisant, selon ledit communiqué.

Synthèse Rym N.

SUITE AUX FORTES INTEMPÉRIES

Une personne emportée par les eaux à Oued Ouchayeh

Les intempéries qui ont touché le centre du pays ont nécessité plusieurs interventions de la Protection civile et fait une victime emportée par les eaux de Oued Ouchayeh. Les locataires des habitations précaires ont aussi craint le pire devant la violence des chutes de pluie.

F.-Zohra B. Alger - (Le Soir) - Les services de la Protection civile continuaient jusqu'à hier après-midi leurs recherches pour retrouver la personne emportée par les eaux de l'oued en crue. Ils ont également effectué des dizaines d'interventions en vue de sauver des personnes cernées par la montée des eaux ou dont les habitations menaçaient de s'effondrer.

Ainsi 54 opérations d'épuisement des eaux ont été menées notamment dans les communes de Bab El Oued, Alger-Centre, Cheraga, Hydra, Sidi M'hamed, Aïn Benian, Bir Mourad Raïs et Gué-de-Constantine.

En somme presque tous les quartiers de la capitale ont été touchés par les inondations, heureusement dans la plupart des cas sans faire de victimes. Dans les communes de l'est d'Alger telles que Hussein Dey, la Glacière, Bachedjerah et El Harrach, plusieurs personnes ont dû être sauvées de la montée des eaux pluviales et du risque d'effondrement d'habitations. Ceci alors qu'un glissement de terrain a été enregistré à Draria.

Les wilayas de Tizi Ouzou, Mostaganem, Aïn Defla, Boumerdès et Jijel ont aussi été touchées par les conséquences des fortes pluies. Si le bulletin météorologique spécial émis par l'Office national de la météorologie devait prendre fin hier en début de matinée, une autre perturbation est annoncée à partir de dimanche prochain avec d'importantes chutes de pluie sur les régions du centre et de l'ouest. Pour ce week-end, une alternance de passages nuageux et d'éclaircies est prévue par l'ONM. Pour les ingénieurs de l'office de la météorologie, ces conditions climatiques restent dans les normes saisonnières après une période d'absence de précipitations pendant le mois d'octobre dernier.

Photo : DR

Les quantités de pluie tombées ont toutefois frôlé les records, comme cela a été le cas dans les quartiers de Bouzaréah et de Oued Koriche où les cumuls ont presque atteint les 100 mm.

Les autres régions du centre ont aussi enregistré des quantités importantes de pluie. Les températures seront de saison et varieront entre 19 et 17 degrés sur les régions côtières. **F.-Z. B.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Les consignes de sécurité de la DGSN en période hivernale

Les services de la Direction générale de la Sûreté nationale, au vu de l'importance des précipitations enregistrées ces derniers jours et à l'approche de la période hivernale, adressent un message d'information aux usagers de la route aux fins de diminuer le nombre d'accidents.

L'appel au respect des règles de la sécurité durant cette saison hivernale s'adresse à tous les usagers de la route et plus spécialement aux conducteurs des camions et des motocycles. La DGSN attire l'attention sur la conduite en tant de pluie et appelle les usagers de la route à réduire leur vitesse lors des précipitations de façon à pouvoir maîtriser leurs véhicules et à éviter les dérapages.

Les recommandations concernent également la distance de sécurité que les automobilistes doivent respecter ainsi que la vérification du système de freinage et de l'éclairage du véhicule. La DGSN appelle aussi à la vigilance en régions montagneuses, dans les virages, dans les pentes et en temps de brouillard. Les automobilistes doivent aussi respecter la signalisation routière horizontale et verticale notamment lors de l'entrée en agglomération et dans les zones d'habitations. La DGSN rappelle que la majorité des accidents de la route ont lieu en raison du non-respect du code de la route et des consignes de sécurité.

Les services de la DGSN recommandent aussi aux conducteurs de consulter régulièrement les bulletins météorologiques et les prévisions avant de prendre la route en cette période. Tout en précisant que ses agents se trouvent sur les routes pour un maximum de sécurité sept jours sur sept et H24, la Direction générale de la Sûreté nationale annonce que les usagers de la route peuvent avoir recours au numéro vert 1548.

Synthèse F.-Z. B.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LE SIDA LANCÉE À PARTIR DE THÉNIA

L'autre combat de Salima Souakri

«Habituellement, je menais mes combats sur les tatamis, maintenant je veux les mener sur le terrain. Je veux participer pleinement à cette campagne et faire l'effort d'un travail de proximité en direction de jeunes. Je veux utiliser ma notoriété pour sensibiliser les Algériens sur le danger que représente ce fléau. Il y a effectivement un message à faire passer dans les établissements scolaires et de formation. J'irai écouter les jeunes», a déclaré Salima Souakri, marraine de la campagne d'information et de sensibilisation 2011/2012 sur la lutte contre le sida.

La star du sport de combat et ambassadrice de bonne volonté était à Thénia (wilaya de Boumerdès) d'où cette action d'envergure nationale est lancée. Convaincues de l'utilité de cette campagne, les autorités de la ville de Thénia et Mme Layachi, coordinatrice locale de l'association Solidarité Aids, n'ont pas lésiné sur les efforts pour attirer des gens qui peuvent apporter leur aide pour cette action de sensibilisation et de prévention.

En dépit de la météo désastreuse, professeurs en médecine, élus locaux, hauts responsables de la santé, de la jeunesse et des sports, directeurs d'établissement scolaire et de centres de formation, présidents d'association et imams ont répondu à l'invitation. Chacun est sollicité pour apporter sa contribution à cette tâche qui durera une année. Le fait que les présents étaient suspendus aux lèvres du professeur Rosa Belkaïd, responsable d'une unité d'hygiène sanitaire à l'hôpital de Béni-Messous, qui a fait une importante intervention où il a fait part des statistiques des personnes, toutes catégories sociales, touchées par cette maladie, laisse penser que tous portent cette inquiétude qui présage le soutien de tous pour sensibiliser les jeunes.

Toucher 10 000 jeunes

En plus des pôles de communication qu'elle envisage d'installer dans des lieux spécifiques comme les plages durant l'été, les stations thermales et les oasis durant l'hiver ou le printemps, l'association Solidarité Aids, appuyée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, prévoit également d'investir les établissements scolaires, universitaires et ceux de la formation professionnelle.

L'ambition de l'association du président Ahcène Boufnissa est de toucher directement 10 000 jeunes. «Un jeune est pour nous un relais pour transmettre le message aussi à la famille», estime notre interlocuteur qui nous précisa que son association fait usage de méthodes pédagogiques envers les jeunes, les poussant à un comportement sain par rapport à ce fléau. L'association Aids s'appuie, par ailleurs, sur le mouvement associatif pour pérenniser son action éducative et réaliser son programme.

Abachi L.

SALON

Le marketing touristique donne rendez-vous en septembre 2012

Le chemin est encore long, très long à faire pour un marketing de qualité. C'est du moins la conclusion tirée de ces deuxièmes journées qui viennent de se clôturer au Sofitel, après 48 heures de débat, d'analyse et de confrontation. Les organisateurs croient malgré tout en cette mutation qu'il qualifie de tâtonnement au professionnalisme.

Le temps est venu forcément pour les opérateurs de rechercher les meilleurs outils pour faire bonne figure au plan communication.

Les experts qui se sont succédé à la tribune ont réussi à convaincre et à démontrer les différentes stratégies respectées sur le terrain par les acteurs du tourisme pour les alerter sur le meilleur mode d'emploi pour se libérer des vieux réflexes et s'engager sans trop tarder sur la bonne voie.

Plus de 15 communications et à chaque tournant d'un débat d'idées et des contradictions sont apparus. Des confrontations à même démontrer à ceux venus de l'étranger que ce qui se fait en Algérie n'est pas forcément mauvais.

Ce qui donne une image qui n'est pas forcément mauvaise mais qui renseigne tout de même sur l'écart qui existe entre ce qui se fait ailleurs et notre pays.

Mais il faudrait prendre une longueur d'avance face à la concurrence, travailler des niches aujourd'hui qui seront les mass-market demain : le tourisme passion et enfin cibler juste pour garantir le meilleur retour sur l'investissement, selon un conférencier. Pas facile à se démarquer.

Mais d'abord l'absence des professionnels des agences de voyages et des chaînes hôtelières est un indice frappant sur l'intérêt que l'on porté à cet outil de communication.

Internet a eu sa place dans les débats, c'est d'actualité, voire même en passe de devenir obsolète par rapport aux nouvelles techniques mais il a eu un impact essentiel au niveau de la distribution.

Il permet d'accéder à la réservation directe, ce qui n'existait pas avant.

Les tour-opérateurs vendent en direct au client et passent moins par les agences de voyages. D'ailleurs, leur absence déplorée par l'assistance n'a pas diminuée de l'intérêt et du résultat de ces 48 heures de débat.

R. N.

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

Un mal impuni

Sur trois cents femmes victimes de violences conjugales, seulement cinq déposent plainte. Selon Dalila Djerbal, sociologue et membre du Réseau Wassila, c'est aux professionnels de la santé de signaler les cas de violences. Pour prévenir les violences conjugales, elle propose une loi cadre instituant les violences faites par les proches comme des circonstances aggravantes.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Les femmes victimes de violences ne signalent pas leurs agresseurs. Par peur de représailles ou simplement parce qu'elles ont été dissuadées par leurs familles elles se taisent, et l'acte reste impuni.

La sociologue Dalila Djerbal, qui était hier l'invité de la Radio Chaîne III, a souligné qu'il ne faut pas attendre jusqu'à ce que la victime décide pour aller déposer plainte. «La victime est physiquement et psychiquement incapable de faire le pas», a-t-elle souligné.

Selon elle, le signalement doit être fait par les professionnels de la santé. Elle propose dans se sens la promulgation d'une loi sanctionnant toute personne des services de santé médecin, infirmier, sage-femme ou autre), témoin d'une violence et qui ne le signale pas à l'administration et à la justice. La sociologue, qui a présenté son livre noir sur les violences conjugales *Halte à l'impunité*, a indiqué que les femmes victimes de violences n'ont pas accès à la justice.

Photo : Samir Sid

Déplorant un vide juridique en matière de violences conjugales, elle relèvera que l'unique article, le 240 du code pénal, est insuffisant du fait qu'il ne permet pas à une victime de violence de déposer plainte. « Nous avons besoin d'une loi cadre accompagnée par des mesures d'application où toutes les violences contre les femmes doivent être reprises dans une loi qui institue les violences de la part des proches, du mari ou du compagnon comme une circonstance aggravante dont les peines seront doublées», a-t-elle proposé.

M^me^ Djerbal appelle à instaurer un ensemble de mesures pour protéger les victimes, seul moyen de lutter contre les violences. Des mesures qui permettront, entre autres, à la police d'intervenir dans un espace privé dans le cas où une femme est battue, d'éloigner momentanément l'agresseur et de protéger la victime des pressions et des menaces. Puisque, dit-elle, 75 % des violences se passent à l'intérieur des espaces privés.

S. A.

BOUIRA

Les patriotes élaborent une plate-forme de revendications

Ils sont plus de 5 000 patriotes dans la wilaya de Bouira, ayant participé corps et âme dans la lutte anti-terroriste pendant les années 1990, à vivre dans la précarité, après que l'Etat eut décidé de les libérer sans aucune indemnité à partir des années 2000.

Depuis, beaucoup parmi ces vaillants combattants se sont retrouvés dans l'abandon et la marginalisation la plus totale, et c'est ensemble qu'ils ont décidé de crier haut et fort leur détresse, en interpellant le président de la République. Ainsi, pour exiger leurs droits qui leur sont déniés depuis leur licenciement vers les années 2000, ces patriotes ont, pour la énième fois, élaboré une plateforme de revendications dans laquelle ils parlent entre autres, de la nécessité de promulguer un statut particulier pour les patriotes afin que leurs sacrifices envers la patrie et le peuple algérien soient enfin reconnus, l'augmentation de la pension mensuelle qui est inférieure au SNMG ainsi que l'octroi d'une pension spéciale pour les patriotes, la régularisation de la situation financière des groupes de légitime défense qui ont combattu le terrorisme, l'octroi d'une retraite à l'âge de 50 ans pour ceux toujours en poste et pour les patriotes qui ont travaillé plus de 15 années, la couverture sociale et médicale pour les patriotes ayant gardé des séquelles ou des handicaps physiques ou moraux, l'octroi d'une pension pour les familles de patriotes tombés au combat et réserver des quotas aux patriotes et leurs familles dans le cadre des logements sociaux et de l'habitat rural et leur donner la priorité dans l'octroi des licences de transport et des crédits bancaires (Ansej et Cnac), la priorité aux patriotes dans les recrutements, etc.

Enfin, outre les avantages matériels dont la légitimité n'est plus à prouver, les patriotes revendiquent l'institution par les pouvoirs publics d'une médaille du mérite national qui sera décernée aux patriotes pour honorer et remercier ces hommes qui ont tant sacrifié, qui ont bravé la peur pour sauver le pays au moment où d'autres s'étaient terrés ou carrément fui le pays.

Katya Kaci

AÉROPORT DE BÉJAÏA

Encore une saisie record de devises

Pas moins de 213 190 euros ont été saisis par les services des douanes, au niveau de l'aéroport Soummam Abane-Ramdane de Béjaïa, et ce, depuis le 24 octobre dernier, sur des passagers en provenance de l'Hexagone, avons-nous appris, hier, du responsable de cette institution. Selon l'officier en charge du dossier, il s'agit d'une douzaine de prises inopinées, effectuées sur des passagers suspectés de fraude en matière d'exportation de devises. Il a été également saisi, pour rappel, il y a quelques jours dans la même enceinte aéroportuaire, deux talkies-walkies et 672 comprimés de psychotropes de marque Rivotril, une marchandise retrouvée dans les bagages d'un passager en provenance de la ville phocéenne Marseille.

Kamel Gaci

Des villageois de Thizoughar ferment le siège de la daïra de Bechloul à Bouira

Plusieurs dizaines de citoyens issus du village Thizoughar, situé au nord de Bechloul, au-delà de l'oued Dhous, commune et chef-lieu de daïra, situé à 20 km au sud-est de Bouira, ont procédé à la fermeture du siège de la daïra pour protester contre leur marginalisation.

Le village a été presque englouti par les eaux du barrage Tilesdit. Durant les années 1990, soit durant le lancement des travaux du barrage Tilesdit, les citoyens de ce village, situé près d'une forêt dense qui se prolonge jusqu'au parc naturel du Djurdjura, avaient presque tous fui leur localité à cause du terrorisme.

De fait, après la réalisation du barrage et sa mise en eau, des infrastructures comme l'école primaire, ainsi que plusieurs autres habitations avaient été englouties par les eaux du barrage. Bien entendu, les habitants avaient été indemnisés et certains ont bénéficié de logements dans la ville de Bechloul.

Or, après le retour de la sécurité, beaucoup de villageois qui tirent profit du travail de leurs terres au niveau de ce village ont exprimé leur souhait d'y retourner. Une association du village Thizoughar a vu le jour et a adressé des correspondances aux autorités locales et de wilaya, dans lesquelles elle a exprimé ses besoins en termes de bitumage de la route, de rétablissement du réseau électrique endommagé par les travaux du barrage, de réfection du réseau d'AEP et, enfin, de réalisation d'infrastructures publiques, comme une école primaire, une salle de soins, une mosquée.

Depuis 2007, un PPDRI (Projet de proximité de développement rural intégré) a été approuvé et accordé au village, mais, selon le P/APC présent hier sur les lieux devant le siège de la daïra, pour le réaliser, il a été avancé l'impératif de la route et de l'électricité, alors que ces deux projets relèvent du PSD, et donc de la daïra et non de la commune.

En 2008, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a octroyé, par décision n°2110 du 25 décembre 2008, une aide aux agriculteurs du village pour l'élevage ovin et bovin, mais vu les conditions inexistantes au niveau de ce village, aucune suite n'a été donnée à cette décision ministérielle.

Photo : DR.

Des villageois désemparés.

Le même problème s'est posé pour les aides à l'habitat rural puisque le P/APC dira que le village a bénéficié de 100 aides mais celles-ci n'ont pas trouvé preneurs pour le moment ; les villageois exigeant d'abord la réalisation d'infrastructures et de commodités. Cela étant, hier, les villageois qui ont procédé à la fermeture du siège de la daïra, qui rappellent le passé révolutionnaire de leur village qui a été incendié par l'armée coloniale et qui compte des dizaines de chouhada, imputent cette situation au chef de daïra qui a refusé de recevoir leurs représentants ces derniers jours.

Y. Y.

HOMMAGE À ABDERREZAK CHENTOUF

Un militant d'exception

Une grande personnalité du mouvement national nous a quittés le lundi 24 octobre, à l'âge de 92 ans. Il s'agit de Maître Abderrezak Chentouf qui consacra toute sa vie (et d'abord sa jeunesse) au service de l'Algérie. Né le 24 juillet 1919 à Tlemcen, il a suivi de brillantes études, d'abord à l'école coranique puis à l'école primaire, ensuite au collège Slane de Tlemcen, avant de subir avec succès les épreuves du baccalauréat au lycée Bugeaud d'Alger.

Par Ali Mebroukine, professeur de droit

L'éveil précoce à la conscience nationale

Abderrezak Chentouf adhère à l'Etoile nord-africaine (ENA) dès 1936 puis au PPA/MTLD en 1945. Il devient président de l'Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord en 1946-1947, avant d'être désigné comme membre du bureau directeur du PPA, en qualité de permanent. Il interrompt ses études de droit commencées à l'université d'Alger en 1948, avant de les reprendre en 1952.

Il ouvre un cabinet d'avocat qu'il sera contraint de fermer en 1954. C'est en 1947 que Si Abderrezak épouse une des plus anciennes militantes de la cause nationale, Mamia Aissa, sage-femme de profession, qui va fonder avec un groupe de militantes du PPA l'Association des femmes musulmanes algériennes (AFMA), en collaboration avec une autre grande moudjahida, la regrettée Nafissa Hamoud/Laliam, deuxième femme médecin algérienne. A cet égard, l'AFMA, sous l'autorité de Mamia Chentouf, assistée d'une élite instruite en arabe et en français, avait pour ambition de hâter la prise de conscience politique des femmes algériennes ainsi que de prendre en charge matériellement les plus démunies d'entre elles dont les époux étaient détenus dans les prisons françaises à cause de leur engagement nationaliste.

L'accès à des responsabilités de premier plan dans le mouvement national

En 1952, A. Chentouf démissionne de la direction du PPA/MTLD en compagnie de Chawki Mostefai, Saïd Amrani et Hadj Cherchali pour désaccord avec la hiérarchie. En 1955, il rejoint le FLN dans une cellule de la Casbah dirigée alors par celui qui sera le père fondateur de l'Etat algérien en gestation, Abane Ramdane. Abane charge A. Chentouf de rejoindre la commission de préparation de la Plate-forme de la Soummam et de concevoir, en collaboration avec Amar Ouzegane, Mohamed Lebjaoui, Sadek Moussaoui et Abdelmalek Temam, l'ensemble des résolutions du congrès. En juin 1956, A. Chentouf est activement recherché par la police française ; il réussit à lui échapper et rejoint la Fédération de France du FLN qui prend la décision de l'envoyer à Tunis. En 1957, il est chargé du secrétariat du Comité de coordination et d'exécution (CCE), organe collégial placé sous l'autorité du CNRA et composé alors de Abane, Ben M'hidi, Krim, Benkheda et Dahleb (il s'agit du 1er CCE, l'organe collégial le plus prestigieux et le plus sincère au regard de l'histoire, qui sera dirigé de fait par Abane). Grâce à sa capacité de travail, sa rigueur intellectuelle et son sens de l'organisation, il dirigera de main de maître le secrétariat du CCE dont le siège est à Tunis, à la satisfaction de tous ses membres (à l'exception toutefois de Larbi Ben M'hidi qui n'était plus là pour le féliciter, puisqu'il sera lâchement assassiné par la soldatesque d'Aussaresse en février 1957). Un peu plus tard, il dirige le journal *Résistance* (édition tunisienne). Entre 1958 et 1962, A. Chentouf aura le grand honneur de diriger le cabinet du ministre de l'Intérieur du GPRA, Si Abdallah Bentobbal. C'est dans l'exercice de cette lourde responsabilité qu'il impulsera et coordonnera toute l'organisation du FLN, veillant à la mise en œuvre scrupuleuse des décisions et directives adoptées par le GPRA.

Heurs et malheurs de l'Exécutif provisoire

L'autre période pendant laquelle Abderrezak Chentouf va s'illustrer est celle qui débute à la date de mise en vigueur des Accords d'Evian du 18 mars 1962 (signés du côté algérien par le président le la délégation algérienne aux négociations d'Evian, Krim Belkacem, alors vice-président du GPRA et ministre de l'Intérieur, et du côté français par les représentants mandatés du gouvernement de la République, à savoir Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie) et qui s'achèvera avec la proclamation de l'indépendance de l'Algérie.

Ces accords instituent un Exécutif provisoire. Pour aider le lecteur à prendre la mesure du rôle qu'a exercé Abderrezak Chentouf au cours de cette période charnière de l'histoire de notre pays, il est utile de dire quelques mots sur l'Exécutif provisoire. C'est le titre I des Accords d'Evian relatif à l'organisation provisoire des pouvoirs publics qui confie à un exécutif provisoire la gestion des affaires publiques propres à l'Algérie, cependant qu'est institué un tribunal chargé de réprimer les attentats à l'ordre public. «L'Exécutif provisoire assure la préparation et la mise en œuvre de l'autodétermination en Algérie» (article 9 alinéa 2) et «assure la gestion des affaires publiques propres à l'Algérie jusqu'à la mise en place des institutions issues du suffrage universel qui seront établies après l'exercice de l'autodétermination» (article 9 alinéa 4).

Par ailleurs, l'Exécutif provisoire détient le pouvoir réglementaire pour les affaires propres à l'Algérie ; à ce titre, il nomme aux emplois dans l'administration et accélère l'application de la politique de promotion des Algériens musulmans et leur accession aux postes administratifs, notamment aux postes d'autorité. Abderrezak Chentouf fait partie des cinq membres désignés par le FLN pour siéger au sein de l'Exécutif Provisoire. Il sera en charge des affaires administratives, tandis que le Dr Chawki Mostefai s'occupera des affaires générales, Belaid Abdesslam des affaires économiques, Mohamed Benteftifa des poste et télécommunications, enfin Boumediène Hamidou des affaires de la santé. En sa qualité de délégué aux affaires administratives, Abderrezak Chentouf était en quelque sorte l'ordonnateur de l'ensemble de ces mesures et devait veiller, sous la supervision fraternelle de Ch. Mostefai, à leur bonne exécution. Parmi les lourdes charges qui furent les siennes, on relèvera la mise en œuvre des garanties concernant la sécurité des personnes, l'exercice des droits civiques algériens, la protection des droits et libertés des citoyens algériens de statut civil de droit commun, les droits des Français résidant en Algérie en qualité d'étrangers. Il y avait encore toutes les opérations de maintien de l'ordre.

En vertu de l'article 15 des Accords d'Evian, les services de police étaient placés sous l'autorité de l'Exécutif provisoire. A cet égard, un effectif global de 60 000 hommes devait être, en principe, affecté aux missions de sauvegarde de l'ordre public et de prévention des troubles susceptibles de menacer les personnes et/ou leurs biens.

Dans ce cadre, ce qu'on appellera la force locale était constituée d'auxiliaires de la gendarmerie, des groupes mobiles de sécurité, d'unités composées d'appelés d'Algérie, renforcés, le cas échéant, par le rappel des réserves instruites. C'est dire l'immensité des responsabilités dévolues à l'Exécutif provisoire dont A. Chentouf, responsable des affaires administratives, était la cheville ouvrière. Hélas, des facteurs dirimants, propres aux luttes que les clans et les factions du FLN/ALN vont se livrer pour l'exercice du pouvoir en cet été de 1962, qui sera celui de tous les dangers, vont se liguer pour faire obstacle à l'exécution des principales dispositions des Accords d'Evian et réduire ainsi considérablement la marge de manœuvre de l'Exécutif provisoire, et notamment celle des cinq membres désignés par le GPRA. Les principaux obstacles qu'A. Chentouf et ses compagnons eurent à surmonter furent les suivants :

1- convaincre les adversaires du GPRA que la seule mission de l'Exécutif provisoire était de préparer le passage de témoin de la souveraineté française sur l'Algérie à des autorités algériennes, en l'occurrence une Assemblée nationale à laquelle il remettra ses pouvoirs ;

2- faire justice des allégations propagées, ici et là, que les cinq membres désignés par le FLN au sein de l'Exécutif provisoire n'étaient que les fidéi commis du GPRA et que leur véritable mission était de faciliter l'accès au pouvoir de ce dernier en s'appuyant, au besoin, sur l'administration française au détriment des autres forces de la Révolution qui ne se considéraient pas moins légitimes que le GPRA ;

3- assurer la cohésion des unités bigarrées et disparates, composées de nombreux déclassés sociaux et culturels que constituait la force locale. Ce qui devait advenir advint. En premier lieu, la politique de la terre brûlée pratiquée par l'OAS suscita des représailles légitimes de la part de commandos algériens, ce qui précipita le départ massif des Européens, cependant que volait en éclats l'unité factice de la force locale dont certains éléments rejoignirent le groupe de Tlemcen, d'autres, le groupe de Tizi-Ouzou, d'autres encore, rallièrent à l'aveuglette telle ou telle wilaya de l'intérieur.

Quant à l'accord conclu entre l'Exécutif provisoire et l'OAS, il finit de rendre impossible la tâche de l'Exécutif provisoire, compte tenu du concert d'imprécations et même de procès en sorcellerie qu'encoururent tous ses membres. Il était, pourtant, inconcevable qu'un homme comme Chawki Mostefaï eût pu prendre sur lui de négocier un accord avec J. J. Susini, prévoyant l'amnistie pour les gens de l'OAS et l'incorporation d'éléments français dans la force locale, n'était l'appui, plus explicite qu'implicite, donné par la GPRA, lequel refusera urbi et orbi, jusqu'au bout, d'assumer ses responsabilités. C'est la raison pour laquelle C. Mostefaï présentera le 27 juin 1962 sa démission au GPRA, cependant qu'A. Chentouf et ses trois autres compagnons qui n'avaient pas du tout été impliqués dans les négociations avec l'OAS, poursuivirent leur mission sans désemparer. Comme de bien entendu, le GPRA refusa la démission du délégué aux affaires générales, tant il est vrai qu'il avait encore besoin de s'adosser à l'Exécutif provisoire pour parachever une transition vers l'indépendance, particulièrement chahutée par les luttes de pouvoir.

En réalité, le GPRA avait commis une double méprise : d'une part, il surestimait sa cohésion, laquelle ne pouvait triompher des ambitions personnelles concurrentes qu'il abritait en son sein, ensuite il pensait pouvoir instrumentaliser des personnalités aussi jalouses de leur indépendance que l'était assurément A. Chentouf, alors que ce dernier et ses compagnons de route n'avaient accepté d'assumer la gestion ingrate de la transition vers l'indépendance que par conviction patriotique et sens du devoir national.

L'indépendance de l'Algérie

Après l'indépendance, A. Chentouf exerce les fonctions de secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de 1963 à 1964 (sous l'autorité d'Ali Mahsas), mais viscéralement attaché à sa liberté, rebelle à tout embrigadement, de quelque doctrine qu'il se réclame, il préfère mettre ses compétences professionnelles et son talent au service des causes justes et à la défense des citoyens modestes et humbles, ainsi qu'à la formation de jeunes avocats dont certains sont devenus aujourd'hui des ténors du barreau. Toute sa vie, il a su allier des qualités et des vertus que rares sont nos hommes publics à avoir réussi la synthèse : la primauté de l'intérêt national, en toutes circonstances, le sens de l'Etat, l'humilité (excessive à beaucoup d'égards, ce qui ne manquait pas de susciter la perplexité de nombre de ses connaissances), le dialogue incessant, la force de persuasion qui n'exclut pas la capacité d'écoute, et le respect sacro-saint des libertés, de toutes les libertés individuelles et collectives, pour le triomphe desquelles sont tombés au champ d'honneur nos valeureux chouhada.

A. Chentouf réunissait toutes ces qualités. Il nous quitte, sans avoir pu laisser son témoignage pour l'histoire, à cause d'une maladie invalidante qui l'a miné durant de longues années, pendant lesquelles, inlassablement, sa veuve, Mamia, lui prodigua soins et assistance. Il aura été une des grandes figures du mouvement national, à l'instar de beaucoup de militants du PPA/MTLD, sans lesquels l'insurrection armée du 1er Novembre 1954 n'aurait pu être déclenchée. Que Dieu Tout-Puissant lui accorde toute Sa miséricorde et lui ouvre Son vaste Paradis.

A. M.

Publicité

مكتب التوثيق بتلمسان 18 نهج الاستقلال

الأستاذة بندي حاجي تورية موثقة بتلمسان

إعلان عن بيع حقوق عقارية لقصر بالمزاد العلني

بتاريخ 2011/12/14 بمكتب الأستاذة بندي حاجي تورية المذكورة أعلاه وعلى الساعة الحادية عشر سيجرى بيع حقوق عقارية ملك القصر : الآنسة مامون جازية – الآنسة مامون رهام هاجر – السيد مامون عبد المنصف مروان – الآنسة مامون هازر شهلة وذلك طبقا لرخصة قضائية مسلمة من السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة تلمسان في التاسع نوفمبر ألفين وإحدى عشر تحت الرقم 11/992 والمتمثلة في الحقوق العقارية الشائعة المقدرة (4992/490) في دار في حالة سيئة موجودة بقرية صف صاف رقم 91 بلدية ودائرة شتوان ولاية تلمسان، وذلك وفقا لدفتر الشروط المعد لهذا الغرض والذي يمكن معاينته كل يوم ابتداء من الساعة 09 إلى 12صباحا.

للإعلان الموثق

F026/11B14

PENSÉE

Le 19 mars 2007 - 19 mars 2011

Quatre années, jour pour jour disparaissait à jamais pour rejoindre l'éternel notre chère mère et grand-mère

Mme MIHOUBI
née AMIRI YAMINA
dite MENOUCHE
HAMOUZAR

En ce triste souvenir, ses enfants, petits-enfants d'Aït-Boumahdi, de Tizi Ouzou et où qu'ils se trouvent, ainsi que ceux qui l'ont connue et aimée pour toutes ses qualités morales, sa générosité, sa bonté, sa sensibilité et son humanisme exemplaire réservent une pieuse pensée en sa mémoire .

Rien ne peut combler le vide laissé après ta disparition, nous prions Dieu Le Tout-Puissant de prolonger ta vie dans Son Vaste Paradis.

Repose en paix

R 90859B/13

PENSÉE

A la mémoire de notre chère mère

Dawya

Un an déjà depuis que tu nous as quittés.
Un moment de silence, que l'on accorde une pensée qu'on te donne.
Sans nous avertir, la nuit du 24 novembre 2010, tu nous as laissés pour retrouver ton doux nuage blanc, le Haut Paradis.
Tes enfants, tes petits-enfants pensent à toi maman, malgré nos pleurs, notre tristesse, nous ne t'oublierons jamais.
Repose en paix maman et grand-mère.
On est unis uniquement pour ta mémoire.
A Dieu.

R126897/B1

CONDOLÉANCES

Suite au décès du **père de Mme Djender,** professeur de français, la direction, les professeurs et l'ensemble du personnel du groupe scolaire privé El Macir, lui présentent leurs sincères condoléances et prient Dieu d'accueillir le défunt en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

ENTRETIEN AVEC HAMIDOU

«Le showbiz prive l'artiste de sa liberté»

Alger en fête est le dernier-né de Hamidou. Ce nouvel album a la particularité d'avoir vu le jour dans son propre studio d'enregistrement à Staouéli.

Alger en fête revisite, certes, quelques chefs-d'œuvre de grands auteurs, tels que *El-Aâcima* de Meskoud ou *Bnet essohba* de Cheikh El-Hasnaoui, mais il vient aussi coller à la tradition et faire ainsi plaisir à ses nombreux fans, avec des chansons inédites, écrites, composées et interprétées par lui-même, en parfait homme orchestre qu'il est.

Prince dans la vie comme à la scène, Hamidou, que seuls quelques cheveux grisonnants, épars sur les tempes, trahissent 45 printemps, n'a de cesse d'approfondir sa quête artistique.

Aujourd'hui, le chanteur, qu'on a souvent qualifié de «gendre idéal», a une vie bien rangée avec femme et bagages. Il est papa de 3 enfants sur lesquels il veille… comme sur ses plus belles partitions. Avec simplicité et gentillesse, il nous parle de lui.

Enfin, pour conclure, Hamidou nous apprend que deux nouveaux albums sont en gestation.

Le premier est prévu pour le début de l'année à venir et le suivant, en kabyle, suivra vers le mois de mai prochain. Bon vent !

***Le Soir d'Algérie* : Est-ce que vous pensez que vos fans vous ont suivi depuis *Seroual loubia* ?**

Hamidou : Oui ! Les enfants qui avaient 10 ans en 1986 ont 35 ans aujourd'hui. Et ces mêmes enfants ont aujourd'hui, pour bon nombre d'entre eux, fondé un foyer, mais ils sont toujours de fidèles fans. Il y en a même pour qui j'ai animé la fête de mariage.

Est-ce que vous n'êtes pas un peu déçu que l'aventure avec le groupe Nomads en 1998, et la mémorable chanson de world music *Yakalelo,* n'ait pas débouché sur une carrière internationale ?

Il vrai que ce fut une expérience inoubliable, mais je préfère de loin ma carrière ici, en Algérie. Ce qui me dérangeait au plus haut point dans le monde du showbiz que j'ai assez bien connu, c'est que je n'étais pas libre.

J'étais considéré comme un produit formaté, comme dans Star Académie. Et rien ne vaut la liberté, notamment pour un artiste.

Aviez-vous gagné beaucoup d'argent à l'époque ?

Oui, mais nous étions six ! Les royalties étaient donc divisées par autant de personnes. Si j'avais été seul, j'aurais été certainement plus riche.

Aujourd'hui, vous êtes l'heureux papa de trois enfants. Quelles sont les valeurs essentielles que vous leur avez inculquées ?

J'ai effectivement deux garçons de 21 et 12 ans ainsi qu'une fille de 14 ans.

A mon sens, l'honnêteté, la sincérité et le respect dans le travail sont des valeurs fondamentales avec lesquelles il ne faut pas tergiverser. Aussi, je leur rabâche sans cesse qu'il ne faut pas trop dormir... car j'estime que c'est une perte de temps !

Photos : DR

On vous réclame souvent des autographes. Est-ce que ça vous agace parfois ?

Jamais ! Le dernier que j'ai signé, c'était en me rendant à ce rendez-vous (rires). Même si je suis à la bourre, je prends le temps de m'arrêter. Je n'aime pas décevoir mes fans.

Vous êtes un enfant de Belcourt. Quels souvenirs gardez-vous de ce quartier ?

Des souvenirs lointains et présents. Je suis de la 3e génération de Belcourt. Mon grand-père ainsi que mon père sont nés à Alger-Centre, mais ils ont tous deux vécu dans le quartier de Belcourt. Quant à moi, à contrario, je suis né à Belcourt, mais j'ai grandi à Alger-Centre. Sinon, pour moi, ce vieux quartier de Belcourt est indissociable du CRB, de Sidi-M'hamed dans toute sa dimension traditionnelle et symbolique, ses cinémas, le Musset, le Roxy, le Ritz, ou l'inoubliable Mme Ferrat et ses légendaires sandwichs *garantita*…

L'archange Gabriel vous informe qu'il vous reste 24 heures à vivre. Comment les passez-vous ?

De m'adonner à mon hobby number one : la pêche ! Je passerai volontiers ma dernière heure, une canne à pêche en main, à taquiner le poisson sur une barque. D'ailleurs, j'ai un petit bateau et je sors souvent pêcher avec mon fils. Il m'arrive de relâcher les poissons, mais seulement les petits, car les plus gros, ils atterrissent dans mon four. Ma plus grosse prise était un poisson de couleur rose, un beau pagre de 3 kg.

Vous êtes bloqué un quart d'heure dans un ascenseur avec Laetitia Casta. Que lui dites-vous ?

«Qu'elle est jolie» ! Mais j'essayerai surtout de débloquer l'ascenseur au plus vite.

Vous comptez continuer à chanter jusqu'à quel âge ?

Dans 5 ans, j'aurai un demi-siècle et il faut dire que les longues soirées commencent à me fatiguer. Je vais donc devoir lever un peu le pied. Mais seulement un peu !

Un défaut que vous aimeriez changer en vous ?

Je n'arrive plus à différencier le jour de la nuit. Dormir pour moi est juste une hygiène de vie. En abuser, c'est perdre son temps. C'est comme la mort. D'ailleurs, je suis insomniaque et c'est dans ces moments-là que me vient l'inspiration et que je compose mes chansons.

Quelles sont les chansons qu'on vous réclame le plus souvent lorsque vous animez des fêtes ?

Chahlet lâayani

Avez-vous déjà animé une fête où il s'est passé quelque chose d'inhabituel ?

Oui, un jour, il m'est arrivé de jouer les réconciliateurs entre les deux familles des mariés qui se faisaient la guerre, le jour de la cérémonie. Ce fut très délicat ! Mais après quelques douces notes de musique… tout est rentré dans l'ordre. Ne dit-on pas que la musique adoucit les mœurs ?

Entretien réalisé par Sabrinal

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Par Kader Bakou

L'Algérie, de Marseille à Tamanrasset

Les Journées théâtrales du Sud sont à leur quatrième édition. Organisées par le TNA, les trois premières éditions ont eu lieu au Théâtre national algérien à Alger.

La quatrième édition se déroule actuellement à Maghnia, à l'occasion de «Tlemcen, capitale de la culture islamique». Nous avons assisté à la première édition des Journées théâtrales du Sud.

Juste après une représentation, une collègue nous a demandé ce que nous pensons de la pièce. Franchement, nous avons fait la moue. «La troupe qui a joué cette pièce vient d'un petit village isolé, très loin du chef-lieu d'une commune perdue dans une wilaya du grand Sud. C'est déjà un miracle que des jeunes de cette oasis aient pu fonder une troupe et monter une pièce de théâtre. De plus, cette œuvre n'est pas une adaptation, mais une œuvre écrite par un membre de cette troupe», nous fait remarquer la collègue. Tout d'un coup, nous avons changé d'avis concernant la valeur de cette œuvre théâtrale. Nous nous sommes, en outre, rappelé que nous venons juste de voir une pièce de Tchekhov interprété par une troupe française professionnelle de la ville de Marseille, la plus grande ville du Midi de la France.

Donc, involontairement, nous avons jugé la prestation de la troupe du sud de notre pays avec les critères d'interprétation propres à la troupe du nord de la Méditerranée.

K. B.

bakoukader@yahoo.fr

AUDITORIUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE

Hommage à El-Anka

A l'occasion du 33e anniversaire de la disparition du grand maître de la chanson chaâbi El-Hadj M'hamed El-Anka, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise, en collaboration avec la radio algérienne, une soirée artistique animée par les artistes Aziouz Raïs, Abdelkader Chercham et Djamel Chaïb. Le concert est prévu aujourd'hui, jeudi 24 novembre 2011 à 19h, à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de l'ENRS à Alger. El-Anka, de son vrai Aït Ouarab Mohamed Idir Halo, est né le 20 mai 1907 à la Casbah d'Alger, précisément au 4, rue Tombouctou, au sein d'une famille modeste, originaire de l'actuelle wilaya de Tizi-Ouzou. Son père, Mohamed Ben Hadj Saïd, souffrant le jour de sa naissance, dut être suppléé par un parent maternel pour la déclaration à l'état civil.

C'est ainsi que surgit un quiproquo au sujet du nom patronymique d'El-Anka. Son oncle maternel se présente et dit en arabe «Ana khalo» (je suis son oncle) et c'est de cette manière que le préposé, un Français qui ne connaît pas bien la langue locale, inscrivit «Halo». Il devient alors Halo Mohamed Idir Aït-Ouarab.«El-Anka» qui veut dire le «Phénix» est un surnom qui lui sera donné plus tard. El-Hadj M'hamed El-Anka est décédé le 23 novembre 1978. Il a consacré plus d'un demi-siècle de sa vie à sa passion, le chaâbi, ce genre musical qu'il fonda en rénovant la tradition du medh et en s'inspirant de l'andalou. Il a eu, en outre, le mérite de faire sortir cette musique des cafés et autres lieux de rencontres, afin de la rendre accessible au grand public. El-Anka, souvent appelé «El-Hadj» tout simplement, est un des plus grands artistes algériens..

K. B.

Actucult

CAFÉ LITTÉRAIRE DE BÉJAÏA

• **Samedi 26 novembre 2011 :** Malika Arabi, auteure du livre *Eclats de vie* (éditions Tiwizi, 2011), animera un café littéraire le samedi 26 novembre 2011 à 14h à la Maison de la culture de Béjaïa. Une séance de Cartoonevent sera assurée par le jeune caricaturiste Aïnouche Ghilas.

AUDITORIUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE (BD DES MARTYRS, ALGER)

• **Mardi 29 novembre à 19h30 :** Concert de guitare classique par l'artiste espagnol Josep Henriquez (organisé en collaboration avec l'ambassade du royaume d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger).

INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (4 BIS, RUE YAHIA-MAZOUNI, EL-BIAR, ALGER)

Cycle «Les protagonistes féminines du cinéma italien». Hommage à Margherita Buy, actrice italienne qui a marqué l'histoire du cinéma contemporain à partir des années 1990.

• **24 novembre à 18h 00:** Film *Le fate ignoranti,* de Ferzan Ozpetek (2001).

• **1er décembre à 18h :** Film *Lo spazio bianco*, de Francesca Comencini (2009).

• **8 décembre 2011 à 18h :** Film *Matrimoni e altri disastri*, de Nina di Majo (2010).

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

• **Du 20 au 26 novembre :** 3e Festival international de danse contemporaine.

• **Jeudi 24 novembre**

A 9h : Conférence de Mohamed Badaoui intitulée «Dis-moi comment tu danses, je te dirai qui tu es !» à la bibliothèque.

A 18h : Spectacle de danse avec les troupes Oriant & Danse Theater, Ecole de danses classique et contemporaine (Palestine), Groupe Pénélope Laurent Noyé et Léo Maurel (Belgique), Bern Retour Kollectiv (Suisse).

• **Jusqu'au 31 janvier 2012 :** 4e Salon d'automne des arts plastiques (à la galerie Baya).

CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES À ZÉRALDA

Workshop animé par les danseuses et chorégraphes de la jeune compagnie suisse Bern Retour Kollectiv du 21 au 25 novembre 2011, à partir de 9h.

GALERIE D'ART RIWAQ EL-FEN DE MAGHNIA (TLEMCEN)

• **Jusqu'au 7 décembre :** Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem, Moussa Bourdine, Mustapha Nedjai et Rachid Djemai.

PALAIS DES EXPOSITIONS DE KOUDIA (TLEMCEN)

• **Jusqu'au 7 janvier 2012 :** Exposition «De terre et d'argile» par des artistes d'Algérie, du Burkina Faso, du Ghana, de Maurétanie, du Niger, de France et du Portugal.

ESPACE EL-BAHIA (DIRECTION DE LA CULTURE D'ORAN)

• **Jusqu'au 30 novembre 2011 :** Exposition d'arts plastiques «Entre deux mondes» par les artistes Ismahane Hamdaoui, Hireche Boumedienne, Mohamed Roumane et Mohamed Halimi.

CINÉMATHÈQUE D'ALGER (26, RUE LARBI-BEN-MHIDI, ALGER)

• **Du 23 au 26 novembre 2011 :** Cycle «Le cinéma en construction», en collaboration avec l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger.

LIBRAIRIE EL-HADJAR (ANNABA)

• **Samedi 26 novembre à 14h :** Le caricaturiste Ali Dilem sera présent pour une séance de vente-dédicace de son dernier album *Algérie mon humour* paru aux Editions Casbah.

AU CENTRE DE LOISIRS DES JEUNES À ZÉRALDA

Workshop animé par les danseuses et chorégraphes de la jeune compagnie suisse Bern Retour Kollectiv du 21 au 25 novembre 2011, à partir de 9h.

COMPLEXE CULTUREL LAÂDI-FLICI (ALGER)

• **Samedi 26 novembre à 15h :** Concert de rock fusion avec le groupe BB Blues (au Nadi El-Anka).

CENTRE CULTUREL ABDELWAHAB-SALIM (CHENOUA, TIPASA)

• **Samedi 26 novembre à 10h :** Jeux de magie et activités éducatives et divertissantes avec la troupe Nedi el-Ahrar et Amou Krimou de Douéra.

• **Samedi 26 novembre à 14h :** Après-midi poétique avec la collaboration des éditeurs algériens de la ville de Tipasa (programme continu).

FOOTBALL / LE CLASSEMENT FIFA MIS À JOUR HIER

L'Algérie à la 30e place

Même si, comme en jugent beaucoup de spécialistes, il ne reflète pas réellement l'état de forme des nations de la planète football, le classement Fifa n'en est pas moins attendu avec une grosse curiosité. Ainsi, globalement, malgré les deux dates Fifa ayant permis le déroulement d'un tas de matches sur tous les continents, le «baromètre» mis à jour hier n'a pas tellement bougé sauf pour les Verts, une parmi les trois plus belles exceptions de ce mois.

Le match amical face aux tunisiens n'a pas compté pour des prunes. Grâce à ce succès dans le derby maghrébin, les Algériens font leur entrée dans le top 30 mondial. Une belle progression, la troisième plus importante (+ 5 places) des 50 meilleures sélections général jusqu'au mois dernier, après la République tchèque qui a gagné 14 places, et l'Equateur qui s'est offert un bond de 10 marches. Du coup, les camarades de Boudebouz s'installent sur la 3e marche du podium africain, derrière la Côte d'Ivoire (16e mondial) et le Ghana (29e mondial). Beau paradoxe pour une équipe qui n'a pas pu être des qualifiés pour la prochaine CAN…

Quid des prochains adversaires de l'Algérie ?

Pour ce qui concerne les prochains adversaires de l'Equipe nationale, la période allant du 19 octobre au 23 du mois courant n'a pas été joyeuse pour la Gambie que les Verts rencontreront, vers la fin du premier trimestre de 2012, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2013. Les Gambiens ont glissé, ce dernier mois, de 7 places pour se retrouver au 29e rang du continent (118e mondial). Idem pour les adversaires que les capés d'Halilhodzic retrouveront sur leur première partie de parcours dans la perspective du Mondial brésilien de 2014. Ainsi, le Mali a perdu 6 places pour se retrouver 16e au plan continental et 68e mondial, alors que les Ecureuils du Bénin poursuivent leur vertigineuse dégringolade pour se retrouver à la 32e (124e mondial). Quant au Rwanda, il peut s'enorgueillir d'être mieux loti que le présumé plus fort Bénin puisqu'il est arrivé à se loger dans le top 30 du continent (28e) et 10 places plus haut dans la hiérarchie mondiale.

La Roja indétrônable

Malgré leurs déboires à Wembley face à l'Angleterre (0-1) puis le peu glorieux match nul arraché sur le fil au Costa Rica, qui n'ont fait que confirmer qu'ils n'aiment vraiment pas les matches sans enjeu, les Espagnols gardent tout de même leur couronne de Number One au détriment respectivement des Pays-Bas, de l'impressionnante équipe d'Allemagne et de l'Uruguay de Luis Suarez. La plus significative progression dans le top 10 a été l'œuvre de la Croatie, qui a gagné quatre places pour se retrouver 8e mondial, grâce au fabuleux coup joué par Luka Modric et ses coéquipiers aux malheureux Turcs lors des tout récents matches de barrage pour l'Euro du début de l'été prochain.

M. Azedine

FIFA

Bin Hammam saisit le TAS pour contester sa radiation

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a enregistré l'appel de Mohamed Bin Hammam, l'ex-président de la Confédération asiatique de football (AFC), qui conteste sa radiation à vie par la Fifa, a-t-on appris auprès du TAS.

«L'appelant demande l'annulation de la décision de la Fifa, explique le TAS sur son site internet. Les parties échangeront d'abord leurs mémoires écrits et seront ensuite entendues lors d'une audience ; la date d'audience sera fixée ultérieurement.» Cette procédure n'est pas une surprise. Le 16 septembre, «MBH» annonçait : «Ma prochaine étape est d'aller devant le TAS, car j'y serai d'égal à égal avec mon rival (la Fifa et son président Joseph Blatter, ndlr). Je vois la lumière au bout du tunnel et j'avance confiant vers elle.»L'affaire avait éclaté fin mai, juste avant l'élection présidentielle à la Fifa où Bin Hammam était opposé au président sortant, Blatter.

Bin Hammam était accusé d'avoir acheté des voix lors d'une réunion de la Confédération du football caribéen début mai à Trinité-et-Tobago, avec des enveloppes contenant 40 000 dollars (29 000 euros). Le Qatari avait alors retiré sa candidature juste avant son premier passage, le 29 mai, devant le comité d'éthique de la Fifa qui l'avait suspendu à titre provisoire, le temps d'une enquête interne. Blatter, seul candidat en lice, avait été réélu dans une ambiance délétère le 1er juin, le mot de corruption étant sur toutes les lèvres. Bin Hammam a ensuite été radié à vie par la Fifa.

MADJID BOUGHERRA :

«Nous sommes sur la bonne voie»

Le défenseur international algérien de Lekhwiya (D 1 du Qatar), Madjid Bougherra, a estimé que les Verts sont «sur la bonne voie», évoquant une «nouvelle philosophie de jeu», depuis notamment la venue à la barre technique de Vahid Halilhodzic. «Nous travaillons beaucoup. Le coach communique énormément, à la fois, avec le groupe et avec les individualités. De l'autre côté, il y a une véritable adhésion des joueurs au discours et à l'action. Il y a un projet et une philosophie de jeu qui se dessinent. Je pense que cela s'est vu lors des deux derniers matches contre la Centrafrique (2-0) et la Tunisie (1-0). Il y a encore du boulot, mais clairement nous sommes sur la bonne voie», a affirmé Bougherra dans un entretien accordé au site Footafrica. Concernant la non-qualification de l'Algérie à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2012, prévue au Gabon et en Guinée équatoriale, Bougherra estime que cette désillusion fait désormais partie du passé. «Je peux dire que j'ai fini par considérer, avec un peu de recul, que la claque reçue à Marrakech face au Maroc (4-0), même si elle a fait très mal à nos supporters, était un mal pour un bien. Il fallait tourner la page de la formidable expérience de la CAN et du Mondial 2010 et construire une nouvelle histoire», a-t-il estimé, ajoutant qu'il n'a jamais songé à quitter la sélection en dépit de l'élimination.

Evoquant les nouveaux joueurs qui ont rejoint les rangs des Verts, l'ancien joueur des Glasgow Rangers (D 1 écossaise), ne tarit pas d'éloges sur ceux. «Les jeunes qui arrivent sont bons, le moral est reparti à la hausse et nous n'avons pas eu le temps de gamberger, d'autant que les éliminatoires de la CAN 2013 débutent dès février prochain. Pour la Coupe du monde, nous aurons huit mois pour préparer le premier match contre la Gambie.» Par ailleurs, défendant son choix pour l'équipe de Lekhwiya, champion sortant du Qatar, le numéro 2 de l'équipe nationale a été séduit par le projet du club. «Je suis bien à Doha avec un projet au long cours qui s'annonce aussi passionnant. Belmadi, l'entraîneur, me voulait absolument. Pour me convaincre, il m'a parlé longuement des grandes ambitions que les dirigeants nourrissaient pour le club. Cela m'a donné envie de participer à la construction de quelque chose d'important et peut-être de m'inscrire dans la durée», a-t-il expliqué. Enfin, pour ce qui est de son pronostic pour la CAN-2012, Bougherra estime que la Côte d'Ivoire et le Maroc sont «au-dessus du lot». «Je vois deux équipes au-dessus du lot : la Côte d'Ivoire et le Maroc qui possède un groupe jeune et talentueux», a-t-il conclu.

FOOTBALL / REDISTRIBUTION DES RÔLES AU SEIN DE LA LNFA

Ali Malek fait appel à ses anciens «lieutenants»

Le président de la LNFA, Ali Malek, a décidé d'un nouvel organigramme au sein de la toute nouvelle structure du football amateur qui a vu le jour le 30 juin dernier.

Mardi, l'ancien patron de la LNF et de la LRFC a nommé son ancien compagnon et non moins actuel membre du BF de la FAF, Mohamed Boukaroum à la vice-présidence de la ligue. Membre désigné au bureau fédéral de la FAF, Mohamed Boukaroum reprend sa collaboration au sein d'une ligue que beaucoup pensaient sienne au lendemain de la disparition de l'ex-LIRF (ligue inter-régions).

Des sources informées précisent que Mohamed Boukaroum sera, en quelque sorte, l'œil de la FAF au sein de la structure du football amateur. La FAF a déjà deux délégués, Dekhli Redouane et Djamel Kashi, au sein de la LNFA.

Le président de la ligue de Blida s'occupera, dans le nouvel organigramme, de la commission des jeunes catégories, tandis que l'ex-président de l'AS Alger-Centre de football féminin prendra la commission du football féminin, mission qu'il occupe également au sein de l'instance fédérale.

À l'issue de l'AG élective de juin dernier, c'est Fertoul Radia et Bezghiche Kahina qui étaient chargées du volet «football féminin» au niveau de la LNFA. Depuis mardi, elles redeviennent simples «membres» de la ligue.

Ali Malek.

Photos : DR

Pour rappel, M. Boukaroum n'est pas le seul à reprendre du service avec Ali Malek. En effet, Rachid Khodja qui avait quitté ses fonctions au niveau de la LFWA, en raison de son état de santé, a été désigné comme SG par intérim tandis que la commission de discipline de la LNFA a été confiée à un autre revenant, Mustapha Louchel. La présidence de la commission de recours est revenue à Mallem Miloud alors que celle de la commission des finances sera occupée par Masrour Rabah, président de l'ESM Boudouaou qui était, au départ, le représentant des clubs au même titre que Mokhtari Abderrahim et Ayachi Malik.

Ce dernier s'est vu confier le poste de président de la commission de l'éthique et de la déontologie (?) alors que Mokhtari Abderrahim occupera le poste de président de la commission d'homologation des stades.

Deux personnes font leur entrée au bureau de ligue. Il s'agit du Dr Mami Mohamed El Kamel, nommé président de la commission médicale et Boualem Arezki désigné en qualité de commissaire aux comptes. En somme, du beau monde qui s'occupera, cumul mis à part, de redonner un illusoire espoir aux amateurs du football.

M. B.

USM ALGER

Zemmamouche apte pour le derby algérois

Le gardien international de l'USM Alger, Mohamed-Amine Zemmamouche, blessé mardi face au MC Saïda (3-2), devrait prendre part avec son équipe au 73e derby de la capitale face à son ex-formation, le MC Alger, samedi prochain au stade du 5-Juillet-62 à Alger (18h), pour le compte de la 11e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football.

«Ma blessure n'a rien de méchant. Il s'agit simplement d'un e inflammation au niveau de la cheville, qui ne devrait pas m'empêcher de prendre part au derby de samedi», a déclaré le portier usmiste à l'issue du match face au MC Saïda, mardi soir au stade de Bologhine (victoire 3-2). Zemmamouche avait été remplacé à la 56e minute du match au moment où son équipe menait par 2-1. «C'est moi qui ai demandé le changement pour ne pas prendre de risque», a t-il expliqué. Pour sa part, l'entraîneur de l'USMA, Didier Ollé-Nicolle, a estimé, lors de la conférence de presse tenue à l'issue du match, que «Zemmamouche devrait tenir sa place samedi contre le MCA». Le technicien français a rassuré que son gardien «n'a rien de grave», tout en soulignant qu'il «compte énormément sur le portier international dans ce match à caractère spécial».

Même s'il reconnaît «le cachet particulier du derby», le technicien français a précisé que son équipe «ne fera aucune préparation spéciale pour le match de samedi», estimant, au passage, que «face au MCS, l'USMA a livré son meilleur match depuis le début de cette saison».

Les Rouge et Noir, qui ont creusé l'écart sur leur premier poursuivant, l'USM El Harrach (3 points), espèrent continuer sur leur lancée en venant à bout de leur rival de toujours, profitant notamment de la mauvaise passe de ce dernier depuis le début de cet exercice.

CA BORDJ BOU ARRÉRIDJ-US SIDI AÏSSA

Les Bordjiens favoris

Le CABBA, leader incontesté du championnat de Ligue 2, qui compte un écart de 10 points sur le dauphin, sera confronté samedi 26 novembre sur la pelouse de M'sila, dans le cadre du dernier tour régional de la Coupe d'Algérie (Ligue de Batna), à la modeste équipe d'inter-ligues, en l'occurrence Ittihad Sidi Aïssa (Union sportive de Sidi Aïssa).

Théoriquement, les Jaune et Noir sont bien placés pour remporter le duel, compte tenu de leur brillante prestation en championnat. Mais la Coupe a souvent réservé de très mauvaises surprises aux grandes équipes quand les petits poucets sortent leurs griffes, comme le fera remarquer Younès Ifticène, le driver du Ahly, qui ne veut laisser aucune place au hasard. «J'ai dit que le match s'annonçait difficile contre l'ABS et ce fut le cas, et je persiste à rappeler que le débat sera difficile contre Sidi Aïssa», informe-t-il. Confiants, les joueurs ne veulent rien laisser au hasard pour se qualifier au prochain tour.

S. A.

Une petite revanche des Bordjiens

Le CABBA voudrait bien prendre sa petite revanche sur le club de Sidi Aïssa qui a éliminé l'USFBBA au premier tour de l'épreuve populaire.

Belguerfi et Mohamed Rabah suspendus

L'attaquant du CABBA, Oualid Belguerfi, qui a écopé d'un carton rouge face à l'USB, est suspendu. Idem pour le porteur d'eau Mohamed Rabah qui ne participera pas aux débats pour cumul de cartons.

Naïli contre ses ex

Le keeper du CABBA, Naïli, enfant de Sidi Aïssa, pourrait affronter son club formateur dans cette empoignade à moins que le coach ne décide autrement.

Saâdène Ammara

COUPE D'ALGÉRIE (DERNIER TOUR RÉGIONAL) CENTRE

PAC-RCK au sommet

Le troisième et dernier tour régional de la Coupe d'Algérie Centre, programmé ce vendredi, sera dominé par la confrontation PAC-RCK, domiciliée au stade du 20-Août (Alger). Pacistes et Koubéens, pensionnaires de la Ligue 2 où ils connaissent des fortunes diverses, se présenteront sur la pelouse du Municipal avec l'espoir d'empocher le billet pour les 1/32es de finale qui verront l'entrée en lice des équipes de la L1.

Lors de la 3e journée du championnat, les deux teams s'étaient quittés sur un nul (1-1). Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, le PAC et le RCK, ayant décidé de se passer de leurs coachs respectifs (Iaiche et Bouhelal en l'occurrence), ont enregistré des résultats diamétralement opposés qui se sont traduits par la remontée au classement des Koubéens (5e avec 17 points) alors que le PAC occupe, après 11 journées, l'avant-dernière place avec 9 unités. Les autres confrontations au menu de cet ultime régional restent globalement ouvertes à toutes les probabilités.

Start

Vendredi 25 novembre (15h)

A Dar El-Beida : IB Khemis El-Khechna-JS El-Biar
A Khemis El-Khechna : IR Bir Mourad Raïs-CMB Thenia
A Réghaïa : RC Bordj El-Kiffan-ESM Boudouaou
A Tizi Ouzou : MO Béjaïa - USM Chéraga
A Baraki : ES Kouba - WA Rouiba
A Alger 20-Août 55 : Paradou AC-RC Kouba
A Bordj Menaïel : Hydra AC-ES Azeffoun
A Kouba : JS Haï Djabel-ES Ben Aknoun.

ORAN

ESM-USMBA, la grande affiche

Le programme des rencontres du dernier tour régional de la coupe d'Algérie seniors de football, ligue d'Oran, prévues samedi prochain, comporte une grande affiche opposant l'ES Mostaganem à l'USM Bel-Abbès.

Ce «match choc», prévu au stade Zabana d'Oran, met aux prises deux clubs de la Ligue 2 professionnelle qui ont souvent réussi par le passé des coups d´éclat dans cette compétition populaire. Les Espérantistes, qui avaient accédé à deux reprises à deux finales de la coupe d'Algérie en 1963 et 1965, perdues à l´époque respectivement face à l´ESS et le MCS, retrouveront sur leur chemin un ténor du championnat de Ligue 2, vainqueur de Dame Coupe en 1991 face la grande équipe de JS Kabylie de l'époque. Un derby oranais s´annonce également passionnant entre le Sporting Medioni et le Wiffak Araba. Une rencontre qui drainera certainement beaucoup de monde au stade de Sidi Chahmi.

L´ASM Oran, qui a bien entamé cette saison le championnat Ligue 2, devra toutefois se méfier du Chabab de Hennaya, leader de la division inter-régions Ouest, en quête d´un véritable exploit pour refaire l'aventure de l'année précédente où il est allé jusqu'aux 8es de finale.

Ce tour promet aussi une chaude empoignade entre deux sociétaires de la division amateur, à savoir l'IRB Maghnia- JS Emir Abdelkader. Un match ouvert à tous les pronostics.

Les autres équipes de la division amateur, le Rapid de Relizane, l'OM Arzew et le RCB Oued R'hiou partent favoris dans ce dernier tour face à des pensionnaires de divisions régionale et inter-régions, à moins de surprises.

Start

Samedi 26 novembre (15h)

A Oran Zabana : ES Mostaganem -USM Bel-Abbès
A Arzew : ICS Tlemcen-RCB Oued Rhiou
A Sidi Chahmi : ES Araba-SCM Oran
A El-Amria : CRB Ben Badis-OM Arzew
A Témouchent : CRB Hennaya-ASM Oran
A Bel-Abbès : IRB Maghnia-JS Emir AEK
A Mostaganem : MB Sidi Chahmi-RC Relizane.

FOOTBALL / LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le Bayern, l'Inter et le Benfica en 8es

Le Bayern Munich, Inter Milan et le Benfica Lisbonne ont obtenu leur billet pour les 8es de finale de la Ligue des champions, hier lors de la 5e et avant-dernière journée de la phase de poules. Ces trois équipes ont rejoint au prochain tour le FC Barcelone, le tenant du titre, le Real Madrid et l'AC Milan, déjà qualifiés.

Groupe A

Il n'y a pas eu de surprise à l'Allianz Arena où le Bayern n'a laissé aucune chance à Villarreal, déjà hors course (3-1). Ribéry a été omniprésent et s'est offert un beau doublé, bien secondé par le prolifique Mario Gomez, nouveau leader du classement des buteurs avec sa 6e réalisation en C1.

Cette accession au prochain tour rondement menée va faire du bien aux Bavarois, menacés en Bundesliga depuis la défaite à domicile concédée samedi contre le Borussia Dortmund (1-0).Le suspense reste total pour la 2e place puisque les deux prétendants, Naples (2e) et Manchester City (3e), ne sont séparés que d'un point après le succès du Napoli face aux Citizens sur un doublé de Cavani (2-1).

Groupe B

L'Inter Milan a obtenu son billet pour les 8es avant même de fouler la pelouse de Trabzonspor (1-1) grâce à la victoire de Lille à Moscou (2-0). En grande difficulté en championnat (16e) et privés de leur maître à jouer Sneijder, blessé à une cuisse, les Milanais ne peuvent cependant guère être rassurés puisqu'ils se sont montrés incapables de prendre leur revanche sur une formation turque qui les avaient humiliés à San Siro (1-0).

Le champion de France lillois n'a de son côté pas encore abdiqué et s'est relancé dans la course à la qualification en surclassant dans le froid moscovite un CSKA méconnaissable et privé de son meilleur buteur Doumbia (4 buts en C1), suspendu.

Le Losc a largement dominé les débats même s'il peut remercier Berezutski, auteur de l'ouverture du score contre son camp en seconde période. Sow a ensuite doublé la mise après un beau travail du duo magique Hazard-Cole.

Mais les Lillois n'ont effectué que la moitié du travail puisqu'ils devront absolument s'imposer face à Trabzonspor pour poursuivre leur aventure en C1.

Groupe C

Le Benfica a réussi l'exploit de tenir tête aux Red Devils dans leur temple d'Old Trafford et se frayer un chemin en 8es de finale (2-2). Pour Manchester, en revanche, rien n'est joué dans cette poule qui promet une dernière journée digne de Hitchcock, le 7 décembre. MU a en effet vu revenir sur ses talons et à une petite longueur le FC Bâle, vainqueur de l'Otelul Galati 3-2 avec un doublé d'Alexandre Frei. Le club d'Alex Ferguson est en grand danger avant un déplacement en forme de «finale» en Suisse.

Groupe D

Lyon reste en vie mais a presque les deux pieds dans la tombe. Avec trois points de retard sur l'Ajax et une différence de buts de -4 contre +3, il faudrait un miracle pour que l'OL franchisse l'obstacle avec un large succès au Dinamo Zagreb et une tornade à Amsterdam du Real Madrid, déjà certain de disputer les 8es. Un cas de figure qui paraît très aléatoire. La piètre prestation des troupes de Rémy Garde face aux Néerlandais a, quoi qu'il arrive, montré que cette équipe n'avait pas le niveau pour évoluer à l'étage au-dessus. Le club de Jean-Michel Aulas devra donc se faire à l'idée d'abandonner le Top 16 européen, qu'il fréquentait sans discontinuité depuis la saison 2003/2004.

Pendant ce temps, le Real a assuré le spectacle à Santiago Bernabeu et écrasé Zagreb (6-2) avec notamment un doublé de Benzema. Les Merengue ont la garantie de boucler la phase de poules à la première place, un avantage non négligeable lors du tirage au sort.

NAPLES SC-MAN CITY

Soirée volcanique à San Paolo

Les joueurs de Naples ont livré un match de très haut niveau pour faire tomber l'ogre Manchester City au San Paolo (2-1) et encore espérer voir les huitièmes de finale de la Ligue des champions. En petite forme dernièrement, Edinson Cavani a remis son costume de héros en signant un doublé.

Près de 60 000 écharpes ont été brandies par les spectateurs du San Paolo au moment du coup de sifflet scellant la victoire du Napoli sur Manchester City (2-1). L'enceinte napolitaine, souvent bouillante, est entrée en éruption en voyant ses protégés faire chuter les leaders invaincus de Premier League lors de la 5e journée de la Ligue des champions. «Ce soir, on a réussi un exploit, à tout point de vue, savoure Walter Mazzari. C'était vraiment difficile, contre une équipe en grande forme, qui gagne ses matches avant même la mi-temps.» Désormais deuxièmes du groupe A avec un point d'avance sur leurs adversaires du soir, les Azzurri peuvent surtout plus que jamais espérer se qualifier pour les huitièmes de finale. En cas de victoire à Villarreal lors de la dernière journée, ils accompagneraient le Bayern Munich, assuré de finir à la première place après sa victoire face aux Espagnols (3-1). «Si on n'en profite pas, on devient fou», sourit l'entraîneur.

Naples peut, en effet, savourer car la journée et la soirée furent particulièrement intenses. Au moment du déjeuner, les joueurs de Walter Mazzari ont vu la cuisine de l'hôtel dans lequel ils étaient réunis prendre feu. Leur coéquipier Marek Hamsik, lui, était parti au chevet de sa femme, enceinte et victime d'un car-jacking. Le Slovaque était pourtant bien présent au moment de défier des Citizens qui restaient sur neuf victoires toutes compétitions confondues. En grande confiance, les Mancuniens de Mancini ont rapidement pris le contrôle du ballon mais sont en fait tombés dans le piège napolitain. Reposant sur une défense à trois très sereine, les locaux misaient sur les contres et les accélérations de Maggio et Lavezzi sur les côtés malgré seulement 38% de possession. «On ne mérite pas de perdre ce match, peste d'ailleurs Mancini. Naples a eu ses occasions sur contre-attaques, un exercice où ils sont vraiment très fort.»

Cavani ressurgit

Au niveau offensif, une grosse pression pesait sur les épaules d'Edinson Cavani, seul en pointe. Malgré son but au match aller quand les Napolitains avaient obtenu un point largement mérité (1-1), l'emblématique Uruguayen était critiqué pour ses statistiques largement en dessous de ses standards habituels (26 buts en Serie A en 2010-2011, 4 cette saison). Déterminé et opportuniste, il a su ouvrir le score en prolongeant un corner venu de la gauche pour sanctionner l'absence de défenseur au premier poteau (1-0, 17e). La tactique des Azzurri a joliment fonctionné mais les visiteurs possèdent de redoutables armes offensives et une seule erreur de la défense locale a suffi à Mario Balotelli pour égaliser à bout portant (1-1, 33e). «Nous avons fait un bon match, nous avons eu quatre ou cinq occasions de faire 2-2, mais en Ligue des champions, il ne faut pas concéder de but stupide comme nous l'avons fait», peut encore regretter Mancini.

Poussés par un public en délire comme au temps de Diego Maradona, les Napolitains ont fait preuve d'une exceptionnelle force de percussion et au bout d'une offensive express lancée par Lavezzi et relayée par Dossena, Cavani s'est offert un doublé d'une reprise pleine de classe (2-1, 49e). Dos au mur, les joueurs de Mancini, renforcés par Samir Nasri (71e) puis Aguero, le gendre de l'idole (81e), ont poussé de plus belle pour trouver la faille face à une formation recroquevillée devant sa surface. Entre des Anglais déterminés et des Italiens explosifs, l'intensité est encore montée pour atteindre des sommets dans une fin de match totalement folle.

Entre la frappe d'Hamsik sur le poteau (77e), le duel remporté par De Sanctis face à Balotelli (78e), celui perdu par Maggio devant Hart dans la foulée et les deux reprises de Balotelli (82e et 86e), le public a eu de quoi trembler. De quoi chavirer de bonheur aussi. «Gagner quand il faut absolument gagner, contre un tel adversaire, ça c'est un exploit», conclut Mazzari.

ACCROCHÉ PAR L'AJAX AMSTERDAM

Lyon se prépare à rentrer dans les rangs

Habitué à jouer les huitièmes de finale de la Ligue des champions depuis 2004, Lyon, qui n'a pu gagner son match capital contre l'Ajax Amsterdam (0-0), mardi au stade de Gerland, se prépare à rentrer dans le rang et à jouer l'Europa League, la deuxième division européenne. «Nous pouvons effectivement dire que nous avons un pied en Europa League», reconnaît le gardien Hugo Lloris qui n'exclut pas un «miracle» même si «ce sera difficile (de se qualifier à Zagreb)». Pour se qualifier, l'OL, troisième du groupe D à trois points de l'Ajax (deuxième), face auquel il possède une différence de buts générale négative de sept buts, devra gagner largement en Croatie en espérant une lourde défaite à domicile des Néerlandais face au Real Madrid, assuré d'être premier. Le résultat nul face à l'Ajax est un signal supplémentaire du déclin de l'OL amorcé depuis 2007 et le départ de l'entraîneur Gérard Houllier (2005-2007) avec lequel l'Olympique lyonnais a atteint son apogée sportive et financière. Et si Lyon, sept fois champion de France, a remporté le doublé Championnat-Coupe de France en 2007-2008, il n'a ensuite plus gagné le moindre trophée.

L'identité de jeu s'est perdue sous l'ère Claude Puel (2008-2011), avec lequel Lyon a, malgré les critiques, atteint la demi-finale de C1 en 2010. Dans le même temps, la holding OL Groupe vient d'enregistrer deux exercices financiers négatifs de 35 millions d'euros (2009-2010) et 28 millions d'euros (2010-2011). A cet égard, l'Europe League est loin d'être aussi rémunératrice que la C1, que ce soit en termes de primes versées par l'UEFA que de droits TV. Cela ne favorisera pas la santé financière du club, engagé dans un plan de rigueur, alors que médiatiquement, Lyon sera relégué dans les programmes télévisés du jeudi soir.

Quelle ambition en Europa League ?

Au plan populaire, l'OL pourrait également subir le contrecoup de 11 années consécutives en Ligue des champions, et à l'habitude prise d'affronter le Real, Manchester, Bayern, Barcelone, AC Milan, Inter ou Liverpool, avec une baisse envisageable de l'engouement des spectateurs pour des affiches moins prestigieuses en Europa League. Ils étaient 35 000 spectateurs dans un stade de 40 000 places pour assister à Lyon-Ajax pourtant capital, confirmant la baisse des chiffres de la billetterie (-23,4% sur l'exercice 2010-2011). L'Olympique lyonnais n'a encore jamais disputé cette épreuve qui s'appelait encore Coupe de l'UEFA lors de son dernier passage à ce niveau, à l'automne 2002, quand pour la dernière fois il n'avait pu franchir le cap de la première phase de la C1.

L'OL avait d'ailleurs été éliminé dès les 16es de finale par un modeste club turc, Denizlispor (0-0, 0-1). Cette année-là, Lyon avait déjà été sorti de la C1 par l'Ajax Amsterdam, classé deuxième de la poule derrière l'Inter Milan. Au vu de la fragilité de l'effectif, qui a déploré les indisponibilités successives de joueurs majeurs depuis le début de saison, il n'est pas certain que l'OL s'investisse beaucoup dans cette Europa League, préférant se concentrer sur la Ligue 1 (championnat de France) afin de terminer sur le podium pour la 14e fois de suite en vue d'une 13e qualification consécutive pour la Ligue des champions. En 2001-2002 et en 2002-2003, l'élimination précoce de l'OL lui avait permis de combler son important retard en Ligue 1 et de remporter ses deux premiers titres de champion.

SPORTS DE BOULES

L'interminable transition à la FASB

La situation au sein de la FASB (Fédération algérienne des sports de boules) n'a pas évolué d'un iota depuis la décision de fin de fonctions, par le MJS, du bureau conduit par El-Hadi Makboul, l'été dernier. La transition assurée depuis cette date semble s'éterniser et le dossier de renouvellement semble subir les retards déjà connus par les fédérations de basket-ball, d'escrime, etc.

Pendant ce temps, la pratique continue cahin-caha et pour les sélections nationales et pour les clubs. Le retour à la légalité étant le dernier des soucis des responsables chargés de la transition.

Depuis l'intronisation d'un nouveau bureau qui gère la FASB, le MJS semble s'intéresser de près à la relance de cette discipline. De multiples réunions sont organisées au siège de la tutelle pour suivre l'évolution du dossier de renouvellement des instances de la FASB. Ce qui contraste, pourtant, avec la réalité du terrain quand on voit lesdits membres du bureau de transition se partager les missions que les sélections nationales effectuent à l'étranger alors que leur principale mission est la préparation d'une assemblée générale élective dans les six mois qui avaient suivi leur intronisation. Il semble bien que la priorité est accordée aux voyages. Les deux derniers voyages effectués en France et en Turquie ont coûté la bagatelle de 850 millions de centimes ainsi que la fugue d'un bouliste (EN de jeu long) qui s'est volatilisé dans la région parisienne.

Ces dépenses n'ont été possibles que grâce à une autorisation du ministère de tutelle qui a permis à l'ancien président de la Fédération de rafle et billard, Abdelkader Triaki, nommé en juillet dernier comme coordinateur au sein de la FASB, de signer les chèques et autres ordres de mission. Une charge qui devait légalement échoir à un trésorier, à défaut d'un SG dûment mandaté. Cette situation intervient au moment où le président déchu de la FASB, El-Hadi Makboul, a rendez-vous cet après-midi avec ses «intérimaires» au niveau du TAS (Tribunal arbitral du sport) en Algérie, présidé par Farid Benbelkacem.

A. A.

ORGANISÉE PAR SPORT EVENTS INTERNATIONAL

Course-marche contre le diabète à Blida

Durant plus de deux semaines, la ville des Roses a été la capitale du dépistage et de la prévention contre le diabète. Pour la circonstance, le laboratoire Novo Nordisk a installé plusieurs chapiteaux au niveau de la place de la Liberté (Bab Essebt) où plus de 4 000 malades par jour étaient examinés par des médecins spécialistes du diabète.

On sait que près de 20% des 3 millions de diabétiques recensés en Algérie sont traités à l'insuline, selon le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière. On sait que l'activité physique est très recommandée pour ce genre de maladie et aussi un élément essentiel du traitement du diabète au même titre que l'alimentation ou les médicaments.

Pour clôturer cette campagne d'information, le labo danois en collaboration avec Sport Events International, organise le samedi 26 novembre prochain à Blida une épreuve dénommée «course-marche contre le diabète». Selon les organisateurs, les participants pourraient atteindre le chiffre de 2 000 avec la présence de jeunes athlètes affiliés à la Ligue d'athlétisme de Blida inscrits dans le cadre d'un challenge. La course est ouverte à toutes les catégories.

La course est de 5 km et sera mise en place à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le soutien de la wilaya de Blida. Aussi, on sait que cette journée qui est réservée exclusivement à la sensibilisation contre le diabète est célébrée chaque année le 14 novembre.

Cette date coïncide avec l'anniversaire de Frederick Banting et Charles Best, qui ont été les premiers à développer la théorie de la découverte de l'insuline en 1922. Concernant cette course, les inscriptions s'effectueront à partir de 15 heures le vendredi 25 novembre et le samedi 26 novembre à 8 heures au stade Hamoud-Daïdi près de la place de Bab Essebt. Le départ est prévu le samedi à 9h 30 face au Palais des sports. Le laboratoire Novo Nordisk offrira des maillots et casquettes aux participants ainsi que des cadeaux (survêtements et coupes) aux principaux lauréats.

BASKET-BALL : CHAMPIONNAT DE SUPERDIVISION (6e JOURNÉE)

CSMC-WAB : du spectacle en perspective à Mansourah

Le basket-ball constantinois semble renaître de ses cendres, après le retour au premier plan du CSM Constantine, auteur d'un «exploit historique», samedi dernier aux dépens du GS Pétroliers, et qui s'apprête à accueillir ce vendredi le WA Boufarik, en match-phare de la 6e journée du championnat de superdivision de basket-ball. Ce vendredi, la salle de Mansourah recevra sans aucun doute un public nombreux, qui viendra non seulement pour voir à l'œuvre la grande équipe du WAB mais aussi pour encourager les héros d'Hydra, menés par un certain Fred Woods, de nationalité américaine, ainsi que les internationaux Benzeguala et Kaouane.

Ce dernier jouera en véritable professionnel face à son ancienne équipe du WAB qu'il a quitté cette saison. Une victoire constantinoise confirmera sans doute les ambitions légitimes des hommes de Merouane Brahami, alors que le Widad, qui a concédé bêtement un défaite suite à une «bévue administrative», n'a pas encore dit son dernier mot. A Dar Beïda, se déroulera un autre intéressant débat qui opposera les locaux du CRBDB au GSP (4e – 9 points), encore traumatisé par une défaite qu'il aurait pu éviter si Dekkiche avait inscrit son second lancer-franc à la toute dernière seconde, ce qui a permis aux Constantinois de jouer les prolongations pour l'emporter finalement par 8 points d'écart. Pour Faid Bilal, l'heure n'est pas aux regrets, le rachat est donc nécessaire à partir de ce match, mais l'adversaire, encouragé par son public, ne se laissera pas faire surtout qu'il compte déjà deux longueurs de retard sur le trio de tête. A Blida, les deux équipes de la ville, le TBBB et l'USMB, vont se livrer un duel sans merci dans ce derby de la Mitidja. Le TBBB (5 victoires) part nettement favori devant l'USMB (5 défaites) et qui s'adapte assez difficilement au rythme de la superdivision, et qui tentera de créer l'impossible exploit. L'AB Skikda, qui réalise le meilleur début de saison de sa jeune histoire, se rend à Alger pour affronter le NA Hussein Dey (11e – 6 points), qui n'a enregistré qu'une seule victoire.Un 6e succès des Skikdis n'est pas à écarter, mais attention à la réaction des Sang et Or capables d'infirmer les pronostics émis en sa défaveur. L'O Batna (4e – 9 points), qui a enregistré également un bon départ, aura la tâche difficile devant une équipe du NB Staouéli qui a l'avantage du terrain, mais dont les résultats sont en dents de scie. Le CRB Témouchent (9e – 7 points), intraitable à domicile, ne va pas rater l'occasion pour signer sa troisième victoire de la saison devant la lanterne rouge, l'AU Annaba, qui collectionne les défaites même à domicile, tout comme le MS Cherchell (9e – 7 points) devant l'IRBB Arréridj.

Enfin, le nouveau promu, l'US Sétif, qui reçoit l'OM Bel-Abbès, espère glaner sa première victoire de la saison. Une tâche a priori à sa portée.

M. A.

SORTIE DE CRISE EN SYRIE

Alger presse Damas d'accepter le plan arabe

Membre du groupe des 5 (Qatar, Egypte, Soudan, Oman, Algérie), l'Algérie a troqué, depuis hier, son engagement modéré dans le dossier syrien contre une diplomatie plus agressive. Amar Belani, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a informé, en effet, qu'Alger a pressé Damas d'accepter le plan de sortie de crise proposé par la Ligue arabe.

La déclaration du porte-parole du ministère des Affaires étrangères intervient la veille de la réunion au Caire du conseil ministériel de la Ligue. Un conseil ministériel que présidera le Qatar, un pays favorable à des sanctions internationales contre le régime de Damas.

«L'Algérie forme le vœu ardent que les autorités syriennes puissent signer le protocole relatif à l'envoi d'observateurs arabes en Syrie afin de préserver les chances d'une solution arabo-arabe dans le cadre de la Ligue et de prévenir ainsi une internationalisation de la crise», a soutenu Amar Belani dans une déclaration à l'APS. Il apparaît évident que l'Algérie agit dans le souci d'éviter que ne se reproduisent des scénarios déjà expérimentés par ailleurs avec les conséquences qu'on connaît. «L'initiative est bonne dans la mesure où sa mise en œuvre diligente aura le mérite de sauver des vies humaines et de confirmer la validité du plan arabe de sortie de crise», a rappelé encore M. Belani, reprenant le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

L'Algérie avait déjà travaillé dur pour éviter que la Ligue arabe, réunie courant novembre au Caire, ne prenne une résolution jugée «dangereuse» pour la Syrie. Une mouture élaborée sous la houlette d'un Qatar de plus en plus va-t-en-guerre et préconisant l'appel à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU a été soumise à l'examen de la commission habilitée de la Ligue arabe. L'Algérie a dû faire bloc avec l'Egypte pour que la substance de la mouture soit revue et corrigée. Assortie d'un ultimatum qui a expiré le 19 novembre, la résolution finale adoptée au Caire a consigné le gel de la participation de la Syrie à l'organisation panarabe ainsi qu'un appel aux pays arabes à retirer leurs ambassadeurs de Damas.

Un appel facultatif, faut-il préciser. Le régime de Damas est resté sourd aux appels à la raison émis par la Ligue arabe.

La répression meurtrière s'est poursuivie, exposant sérieusement le régime de Bachar al-Assad à des sanctions onusiennes. Plus immédiatement, c'est aux sanctions économiques arabes qu'il pourrait devoir faire face.

Bachar al Assad, qui s'entête à jouer au tout-répressif, ne semble pas réaliser qu'il est sur une position suicidaire. Il a rejeté la résolution de la Ligue arabe et n'entend plus les voix qui de par le monde lui demandent de mettre un terme à la répression. Hier, au moins quatre personnes sont mortes, tuées par balle par les forces de sécurité syriennes. La veille, 24 personnes ont péri dans la répression que le régime de Damas oppose au peuple syrien depuis mai dernier.

La Syrie est-elle arrivée à un «point de non-retour» ? Si le président turc Abdallah Gul le dit, c'est qu'il y a du vrai. En effet, le président turc, dont le pays est traditionnellement allié de la Syrie, a clamé hier à Londres que la Syrie est «arrivée à un point de non-retour». Il a, au passage, encouragé l'opposition à organiser la succession de Bachar al Assad. «Le sort de la Syrie est important pour la région entière.

Nous avons la responsabilité de défendre l'intégrité territoriale et l'unité politique des pays à tout prix», a encore affirmé Abdallah Gul. Mardi, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté Bachar Al Assad à quitter le pouvoir pour éviter davantage d'effusion de sang.

R. I.

PLUSIEURS ONG, DONT JOSEPH JACQUEMOTTE ET GRAMSCI-BRUXELLES, FRANCHISSENT LES BARBELÉS DANS LE MONDE

Quand tombe le mur du Sahara occidental

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Un mur de sables empêchant de s'approcher, d'entrevoir la dune. Poussière aveuglante puis, soudain, le mur, immense barbelé de deux mille sept cents kilomètres construit par le colonisateur, le Maroc. Il coupe le Sahara occidental en deux. Souffrances du peuple des Ténèbres. Hier, à Bruxelles, un colloque a parlé de cette ligne de la mort, de la honte, du désespoir... L'espace Marx, centre de Bruxelles, lieu culte du rassemblement, du colloque en Belgique, a abrité, hier, un cycle de conférences sur le mur du Sahara occidental. Vincent Chapeaux, chercheur en droit international à l'université libre de Bruxelles (ULP), Willy Meyar, eurodéputé espagnol, responsable de la revue *Transform,* et Hilt Teuwen, secrétaire général du Comité belge de soutien au peuple sahraoui, ont longuement évoqué le mur de la honte construit par le Maroc et qui coupe le Sahara occidental en deux. La plus riche, évidemment, dans l'escarcelle du Makhzen colonisateur. A l'époque, relevons-le, Hassan II avec l'expertise d'Israël a opté pour cette formule barbare pour se prémunir du harcèlement continu du Front Polisario.

Les intervenants, journalistes, représentants d'associations et d'organisations de défense des droits de l'homme ainsi que les conférenciers ont mis en exergue le caractère sauvage mais surtout illégal au regard du droit international de la construction des murs de séparation, d'exclusion, d'apartheid. Ainsi en a-t-il été du mur de Berlin, tombé, démantelé. Ainsi en sera-t-il des murs restants, ceux séparant Ghaza et la Cisjordanie d'Israël et celui coupant le territoire sahraoui en deux. A la veille du congrès du Polisario (mi-décembre-Tifariti), d'éminents représentants des consciences universelles ont fait le bon choix de rappeler que le printemps arabe, si printemps arabe il y a, passe aussi par l'autodétermination du peuple sahraoui. L'espace Marx a martelé cela. **A. M.**

ÉGYPTE

Encore des zones d'ombre sur un retour à un pouvoir civil

Les annonces de l'armée égyptienne sur une remise du pouvoir aux civils comportent beaucoup de zones d'ombre, et l'idée de recourir à un référendum pourrait lui permettre de s'appuyer sur la «majorité silencieuse» contre les manifestants de Tahrir, estiment des analystes.

Le chef du Conseil militaire, le maréchal Hussein Tantaoui, a annoncé mardi la tenue d'une élection présidentielle mi-2012, une étape qui doit marquer l'abandon par l'armée du pouvoir exécutif, face aux dizaines de milliers de manifestants protestant place Tahrir au Caire contre le pouvoir militaire. Cette déclaration vise à réfuter les craintes de ceux qui, en l'absence d'un échéancier précis, redoutaient de voir l'armée reporter à fin 2012 ou même 2013 cette élection décisive.

Le maréchal, chef d'Etat de fait depuis la chute du régime de Hosni Moubarak en février, a également confirmé la tenue comme prévu à partir de lundi d'élections législatives, et évoqué un transfert «immédiat» du pouvoir aux civils si un éventuel référendum en décidait ainsi. Mais pour Hassan Nafaa, politologue et éditorialiste, ces annonces sont «équivoques» et l'armée «doit encore convaincre que le transfert de pouvoir se fera dans des conditions acceptables».

En l'absence d'une nouvelle Constitution, la question centrale des pouvoirs du futur chef de l'Etat reste entière, avec le risque de voir ses prérogatives limitées au profit de l'armée. Un récent projet de principes constitutionnels prévoyant que le budget de la Défense ne soit pas soumis au contrôle parlementaire, et donnant le dernier mot aux militaires sur toute législation les concernant, a relancé les craintes de voir l'armée garder des privilèges, même après son départ du pouvoir. La proposition d'un éventuel référendum pour trancher la question du transfert du pouvoir pourrait se retourner contre les manifestants de Tahrir qui réclament le départ rapide des militaires, dans un pays où l'armée reste dans son ensemble populaire, même si ses chefs sont contestés, selon des analystes.

«Il est difficile de dire si Tahrir est représentatif de l'ensemble du pays. Il y a beaucoup de monde sur la place, mais à l'évidence, il y a encore plus de gens qui ne manifestent pas», relève Issandr el-Amrani, commentateur politique et responsable du blog The Arabist. Toutefois, le dilemme auquel font face les militaires reste le même

Photos : DR.

que pendant la révolte qui a emporté M. Moubarak, souligne-t-il. «Déjà à l'époque, la majorité silencieuse ne rejoignait pas les manifestants, et était peut-être même contre eux, mais en fin de compte, c'est Tahrir qui a décidé des événements», affirme-t-il.

«Le Conseil militaire fait face aujourd'hui au même problème que Moubarak : il ne peut pas écraser Tahrir, pour des raisons intérieures et internationales, parce que ce serait un bain de sang», ajoute-t-il.

Le maintien du calendrier des législatives, qui doivent se dérouler sur plusieurs mois, pourrait ne pas clarifier la situation.

«Il n'est pas nécessaire d'avoir des élections législatives maintenant alors que l'environnement n'est pas favorable et qu'il n'y a pas de sécurité», estime M. Nafaa.

Le maintien du calendrier des législatives est l'une des principales exigences de l'influent mouvement des Frères musulmans, la force politique la mieux organisée du pays, qui estime être en position de force pour ce scrutin.

De nombreuses formations laïques libérales et de gauche réclament en revanche une révision de l'ensemble du processus politique, avec une élection présidentielle avant des législatives, et l'instauration au plus vite d'un gouvernement civil de «salut national».

YÉMEN

Le président Saleh signe l'accord de transfert du pouvoir

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh a signé hier soir à Riyad l'accord de transfert du pouvoir, lors d'une cérémonie en présence du roi d'Arabie saoudite Abdallah Ben Abdel Aziz. M. Saleh refusait depuis avril de parapher ce plan de sortie de crise proposé par les monarchies arabes du Golfe.

Des représentants du parti au pouvoir au Yémen et de l'opposition ont ensuite signé un mécanisme d'application de ce plan, en vertu duquel M. Saleh doit quitter le pouvoir dans un délai de trois mois. Le roi Abdallah d'Arabie saoudite a annoncé l'ouverture «d'une nouvelle page» dans l'histoire du Yémen, secoué depuis dix mois par une vague de contestation populaire.

TEST DE MATÉRIEL

Un Géant est né !

Il y a un mois la société Géant a mis sur le marché un nouveau récepteur satellite bourré de technologie. Un appareil dont nous avons rêvé, le Géant GN-CX 80 HD. Outre les fonctionnalités habituelles d'un récepteur de troisième génération il est doté de Wifi, d'un dongle et pour couronner le tout il permet de se connecter à travers une clé 3G (telle Mobiconnect).

Caractéristiques techniques

- 10 000 chaînes
- OSD multilangue
- 2 entrées LNB (dont une pour le dongle)
- 1 Péritel (CVBS,RGB)
- Port RS232C pour mise à jour du software
- Audio stéréo - RCA L/R
- Compatible DiSEqC 1.0,1.1,1.2
- EPG (Guide électronique des programmes)
- Recherche automatique des chaînes
- Lecteur de carte
- Vidéo RCA
- Affichage VFD
- Sortie audio numérique S/PDIF
- Ethernet
- Wifi (avec antenne)
- 2 ports USB
- PVR (enregistrement vidéo personnel)

Mise à jour

La mise à jour se fait par USB comme tous les récepteurs de cette génération. Il suffit de mettre votre soft sur une clé et rebooter. La mise à jour commence automatiquement.

Excellente qualité d'image en mode 1080. Le son est correct.

Nous avons pu utiliser le dongle interne

(très performant sur les chaînes d'Astra et les JSC sport) de l'appareil sur le satellite Eutelsat W3A à 7° Est. Le serveur «G-Share» du récepteur (fourni pour une année) est assez bon. Nous avons pu aussi utiliser un abonnement Cccam et cela fonctionne parfaitement.

Les menus sont assez basiques mais complets et faciles d'utilisation.

Le wifi est très pratique, cela nous a permis d'avoir moins de câbles et de nous connecter au routeur qui est à plus de 25 mètres. De plus, cet appareil dispose d'un serveur de vidéos en streaming et d'un autre de radios. Nous avons pu apprécier une chaîne de radio spécialisée en chaâbi pendant des heures. Pour ce qui est de la vidéo, attention ! il y a beaucoup de vidéos pour adultes et c'est pour cela que cette option est protégée par un mot de passe.

Vous pouvez aussi voir tous les fichiers multimédias (photos, vidéo, MP3…) stockés sur votre PC à travers le wifi et cela grâce à une option nommée SMB.

Pour ce qui est de la 3G, nous n'avons pu l'essayer vu que nous n'en disposons pas.

Code pour menus cachés

F1+000 : Patch Enable/Disable (TNT en interne)

F1+111 : RS232 Mode list (Pour le dongle choisir SDS mode)

F1+444 : Record PID5.F1+345 : oscam configuration.

La télécommande est très ergonomique et d'un design futuriste mais fonctionnelle.

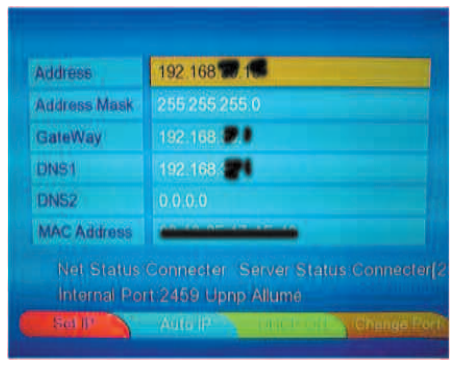

Prix conseillé

Le prix de ce bijou est d'environ 15 000 DA.

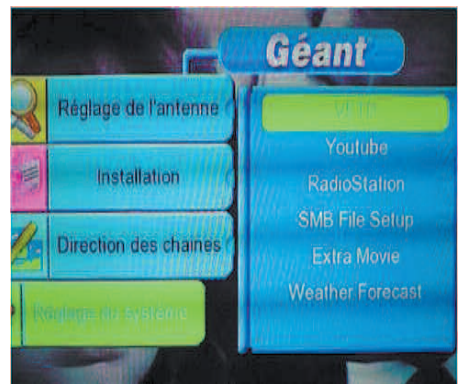

Notre avis

Excellent rapport qualité/prix. Récepteur très facile d'utilisation pour un bidouilleur moyen.

Nous espérons que les mises à jour suivront pour pouvoir faire évoluer cet appareil unique en son genre.

Nacer Aouadi

Ce test a été réalisé avec l'aimable collaboration de :

Pour vos questions écrire à :

microsatdz@yahoo.fr

Suite à une forte demande de nos lecteurs, nous proposerons la semaine prochaine un tableau des nouvelles fréquences du satellite Nilesat.

SEAAL COMMUNIQUE

En relation avec la réalisation de l'autoroute EST-OUEST, des travaux de raccordement, dus à la déviation des deux (02) canalisations principales du système ISSER-KEDDARA (SPIK), seront réalisés au niveau de la localité de BENCHOUBANE dans la commune de ROUIBA.
A cet effet, le programme de distribution actuel, sera modifié pour les communes suivantes impactées par ces travaux :

Ain Taya, Hraoua, El Marsa, Reghaia, Rouiba, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, Dar El Beida, Bab Ezzouar, Mohammadia, El Harrach, Oued Smar, Eucalyptus, Baraki, Oued Koriche, Casbah, Bab El Oued, Bologhine, Rais Hamidou, Alger Centre (en partie).

La modification du programme actuel de distribution interviendra sur deux (02) périodes :

- **Du 26 Novembre 2011 à 15h00 au 29 Novembre 2011 à 20h00**
- **Du 04 Décembre 2011 à 15h00 au 07 Décembre 2011 à 20h00**

Durant ces deux (02) périodes, la distribution sera assurée quotidiennement

- **De 06h00 à 22h00 pour les communes de :**

Ain Taya, Hraoua, El Marsa, Reghaia, Rouiba, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, Dar El Beida, Bab Ezzouar, Mohammadia, El Harrach.

- **De 04h00 à 00h pour les communes de :**

Eucalyptus, Baraki, Oued Smar, Oued Koriche, Casbah, Bab El Oued, Bologhine, Rais Hamidou, Alger Centre (Télemly et Larbi Ben Mhidi).

SEAAL met en place un dispositif de citernage en 3x8, pour assurer, un approvisionnement d'appoint pour les établissements publics et hospitaliers, ainsi que les citoyens qui le souhaitent.

SEAAL remercie ses clients pour leur compréhension et les prie de l'excuser pour les désagréments causés par ces travaux. Elle mettra tout en œuvre pour rétablir au plus vite la situation et assurer de nouveau la continuité de service.

Pour toutes informations, SEAAL met à la disposition des clients le numéro de son Centre d'Appel Téléphonique Opérationnel le **1594** et ses téléconseillers seront à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Par respect pour l'eau pour le bien être de tous

SEAAL — Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger

PENSÉE

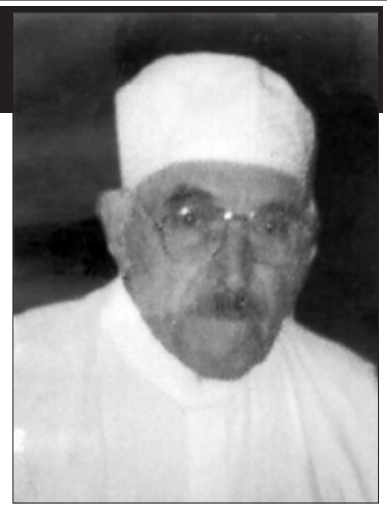

Les familles Belaï, parents et alliés, ont l'immense douleur de faire part du décès de

El Hadj Belaï Akli

à l'âge de 87 ans

La levée du corps aura lieu le vendredi 25 novembre au domicile familial, village d'Aït Atelli, commune de Larbaâ Nath Irathen, wilaya de Tizi Ouzou.

Que Dieu accueille le défunt en Son Vaste Paradis.

«A Lui nous appartenons et à Lui nous retournons.»

PIEUSE PENSÉE

A notre chère et regrettée mère et grand-mère

Rekibi Fatma

qui nous a quittés le 25/11/2009.

Cette femme affectueuse que je ne connais pas, mais j'ai toujours entendu parler d'elle, cette noble femme que je n'avais pas eu l'occasion de côtoyer, nous pensons à elle, elle restera dans nos pensées et dans nos cœurs.

On ne t'oubliera jamais.

En ce douloureux souvenir, à titre personnel ainsi qu'au nom de la famille Bala et la famille Rekibi, demandons à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»

AL-PUB/B1

PENSÉE

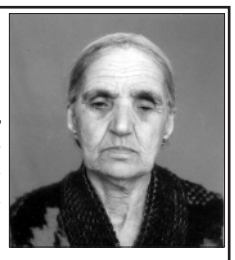

Le jeudi 17 novembre 2011, nous quittait à jamais notre chère et regrettée mère, grand-mère

BOUAZZA SADIA

Vve du chahid Lebid Ali

Son enterrement a eu lieu le 18/11 au village Timeghras.

Nous ne réalisons toujours pas ton absence, la douleur de ta perte subite est toujours présente.

Nous demandons à tous ceux qui l'ont aimée et connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Que Dieu Le Tout-Puissant lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

Ses filles Ouardia, Hakima et Houria.

R126379 B/13

Croquettes de riz

300 g de riz cuit, 1 tranche de pâté de dinde ou poulet, 4 œufs, 100 g de fromage rouge râpé, 150g de fromage blanc, 2 pincées de safran, 100 g de chapelure, 4 à soupe de farine, 1 bain de friture

Mélangez le riz cuit avec le safran, 2 œufs battus et le fromage rouge râpé. Assaisonnez. Formez une boule de riz de la grosseur d'un petit œuf. Glissez-y un dé de pâté de dinde et un dé de fromage blanc, puis refermez la boule avec du riz. Roulez-la d'abord dans la farine, puis dans les œufs battus et dans la chapelure. Confectionnez autant de croquettes que possible. Faites chauffer l'huile de friture à 180° C. Mettez-y les croquettes à dorer par trois. Egouttez-les sur du papier absorbant. Gardez-les au chaud à l'entrée du four préchauffé à 120° C. Servez les croquettes bien chaudes.

Question

J'ai oublié ma pilule, que faire ?

Tout dépend du moment auquel vous prenez conscience de votre oubli. Si vous vous en apercevez douze heures après (le lendemain matin si vous la prenez habituellement le soir), prenez tout de suite votre comprimé. Puis continuez la plaquette normalement. Si vous laissez passer vingt-quatre heures, prenez deux comprimés en même temps et continuez la plaquette. Pour plus de précaution, vous devez utiliser un moyen de contraception supplémentaire (préservatif), jusqu'à la fin de la plaquette.

NUTRITION

Sucre et enfants

La chasse aux idées reçues

Et si certaines idées concernant le sucre et ce qu'il peut apporter aux enfants n'étaient que des idées reçues ? Petite revue de détail

1. LE SUCRE DONNE DES CARIES

VRAI. La carie est une déminéralisation de l'émail sous l'effet de la flore bactérienne (plaque dentaire), dont l'activité est favorisée par les sucres et l'amidon cuit. Ces glucides, en étant fermentés par la flore bactérienne, modifient ainsi l'acidité de la bouche et favorisent l'apparition des caries. La salive certes neutralise l'attaque acide, mais un bon brossage trois fois par jour, idéalement après chaque sucrerie, est fortement recommandé.

2. LES ENFANTS ONT UN GOÛT INNÉ POUR LE SUCRE

VRAI. Dès la naissance, le nourrisson manifeste son attirance pour le sucre par des mimiques de plaisir. Entretenu, ce goût restera présent en grandissant. Mais en diversifiant son alimentation, le petit découvrira aussi le plaisir d'autres saveurs. Outre l'équilibre alimentaire, ce point met en avant l'importance de la diversification dès le plus jeune âge.

3. L'EAU SUCRÉE DÉSALTÈRE LES ENFANTS

FAUX. Les boissons sucrées sont moins désaltérantes que l'eau nature. Pour donner de bonnes habitudes alimentaires à un enfant, il convient donc de l'habituer à boire de l'eau pure. Par ailleurs, la perception du goût sucré génère certes chez l'enfant un sentiment de bien-être, mais n'a pas d'action calmante physiologiquement avérée.

4. LE SUCRE ÉNERVE

FAUX. Certains pensent que manger beaucoup de sucre «énerve» les enfants, pourtant aucune étude scientifique ne l'a démontré. Peut-être faut-il chercher l'explication de cette agitation par le contexte dans lequel peuvent être consommées les sucreries : anniversaires, visites chez des amis de la famille, moments de fête…

5. LE SUCRE CONTRIBUE AUX PERFORMANCES INTELLECTUELLES DES ENFANTS

VRAI. Plus le cerveau fonctionne, plus il a besoin de son carburant, le glucose. Sa consommation accroît les capacités d'attention et diminue les temps de réaction. Pas besoin de surconsommer confiseries et sucreries pour bénéficier de ces effets. Il convient plutôt de privilégier les «sucres lents» qui libèrent le glucose progressivement.

Beauté

Les recettes magiques pour…

EN FINIR AVEC LES POINTS NOIRS
Mélangez deux cuillères à soupe d'argile à deux cuillères à soupe de lait. Ajoutez vingt gouttes d'huile d'argan..

Laisser poser le masque 20 minutes. Rincez ensuite à l'eau tiède. Faire le plein de vitamines. Mixer un abricot sec avec un peu d'eau bouillante. Laisse refroidir puis poser la «purée» pendant 15 minutes. Rincez ensuite à l'eau de rose (en pharmacie), c'est top pour apaiser et régénérer la peau fatiguée !

AVOIR UN TEINT ÉCLATANT
Mélangez 3 à 4 cuillères à café de levure de bière avec un peu d'eau. Laissez poser 15 minutes.

HYDRATER VOTRE PEAU EN PROFONDEUR
Ecrasez un avocat bien mûr. Puis, mélangez la chair d'avocat avec de l'huile d'olive. Laissez poser 15 minutes.

Gâteau au chocolat

250 g de chocolat amer
250 g de beurre à température ambiante
200 g de sucre, 4 gros œufs
70 g de farine

Préchauffez votre four sur 180° C.
Faites fondre le chocolat et laissez-le refroidir. Mixer le beurre et le sucre 4 min à vitesse moyenne.

Ajoutez les œufs un à un, en battant 1 min entre chaque œuf.
Incorporez le chocolat puis mélangez.
Incorporez la farine et mélangez.
Versez la pâte dans votre moule et lissez le dessus.
Faites cuire 30 min environ, jusqu'à ce que le gâteau soit légèrement gonflé et que le dessus se craquelle un peu.
Laissez refroidir avant de démouler.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

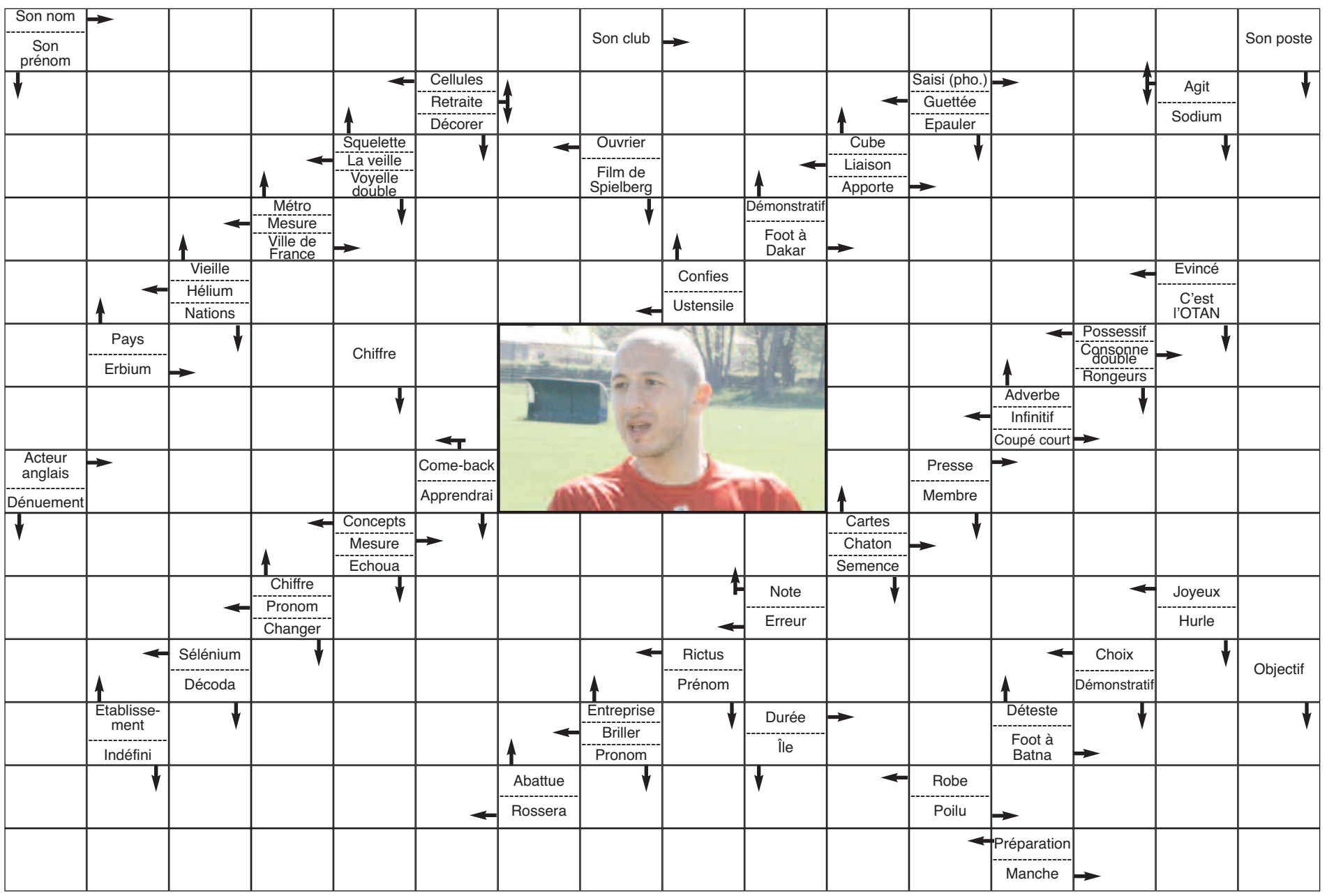

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de 13 joueurs de l'EN qui joua le JM 1975. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Ex-portier de l'EN»

D	A	D	A	K	N	E	B	I	L	A	A
R	A	N	A	I	M	I	G	H	I	M	Z
I	L	I	K	E	D	D	O	U	C	I	I
D	I	C							E	N	Z
D	M	U							R	U	D
U	E	O							B	O	R
O	S	R							A	R	A
A	S	D	E	K	L	E	B	T	H	T	O
U	E	L	T	I	R	A	B	E	B	E	U
G	N	E	M	I	F	A	S	F	A	S	I

1-KEDDOU
2- CERBAH
3- BETROUNI
4- MAAZIZ
5- DRAOUI
6- SAFSAFI
7- MENGUELTI
8- RABET
9- BELKEDROUCI
10- NAIM
11- IGHILI
12- BENKADA
13- ALI MES-SAOUD

MOT RESTANT = DRID

LETTRES DE : Maghreb

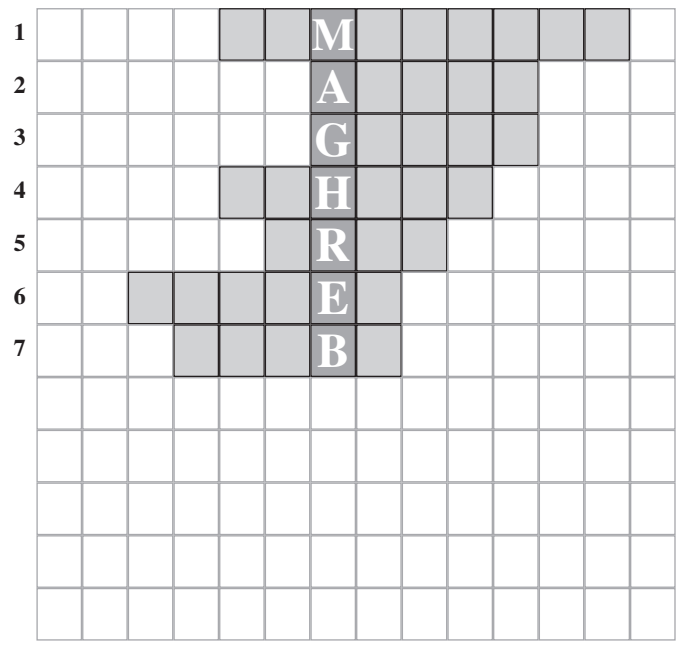

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

GLENNFORD-DURBAN
HOUES-UT-LES-EMU
AGES-JV-MIS-CL-M
RIS-NOEUDS-VO-GE
DS-SAURAS-MOURIR
I-FT-ETE-RAID-NO
MOUETTE-PELLES-T
AUTRES-REGIES-BA
OTEES-PALACE-DOT
UREE-RATURE-PARI
-ES-BAVARD-TANGO
NE-RIVAGE-DAN-EN
E-CABANE-REGIES-
MARIAGE-MAP-ER-E
ELU-NE-DEVOIR-BX
QUELS-BETISE-POT
U-LA-FAT-SE-PEUR
INS-PANAMA-VERRE
TU-SR-ALI-DA-EGO
T-ECORNE-PILES-R
ESTONIE-BRAVE-CD
PAIRES-REINE-MOI
AV-IR-PALMA-VAIN
SALE-VOLGA-LI-NA
-NE-RI-EE-RIEL-I
CE-AIDER-TAON-PR
A-FREIN-SAINTE-E
SILENCIEUSES-SIS

MOTS FLÉCHÉS

-BOUDEBOUDA-DAIM
BATTE-ORNAIT-ARC
RUEE-RADIN-RA-AA
AME-PU-RE-CORAIL
HE-TISSE-DOUMA-G
I-PRES----TVE-JE
MALICE----EE-RER
-VA-E-----S-POT-
BOIS-DAMNE-LABEL
LIS-DENIE-PORE-E
ER-REFUS-GRIS-IM
S-LAMES-NAIN-PCA
SAUMON-FOIE-SAIN
ENTE-DEFENSEUR-S

LETTRES DAHRA

------RCR-----
----ELEVAGE---
----RELIZANE--
---VITICULTURE
----MAZOUNA---
--DAHRA-------
---ORAN-------
-----BENABOU--

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

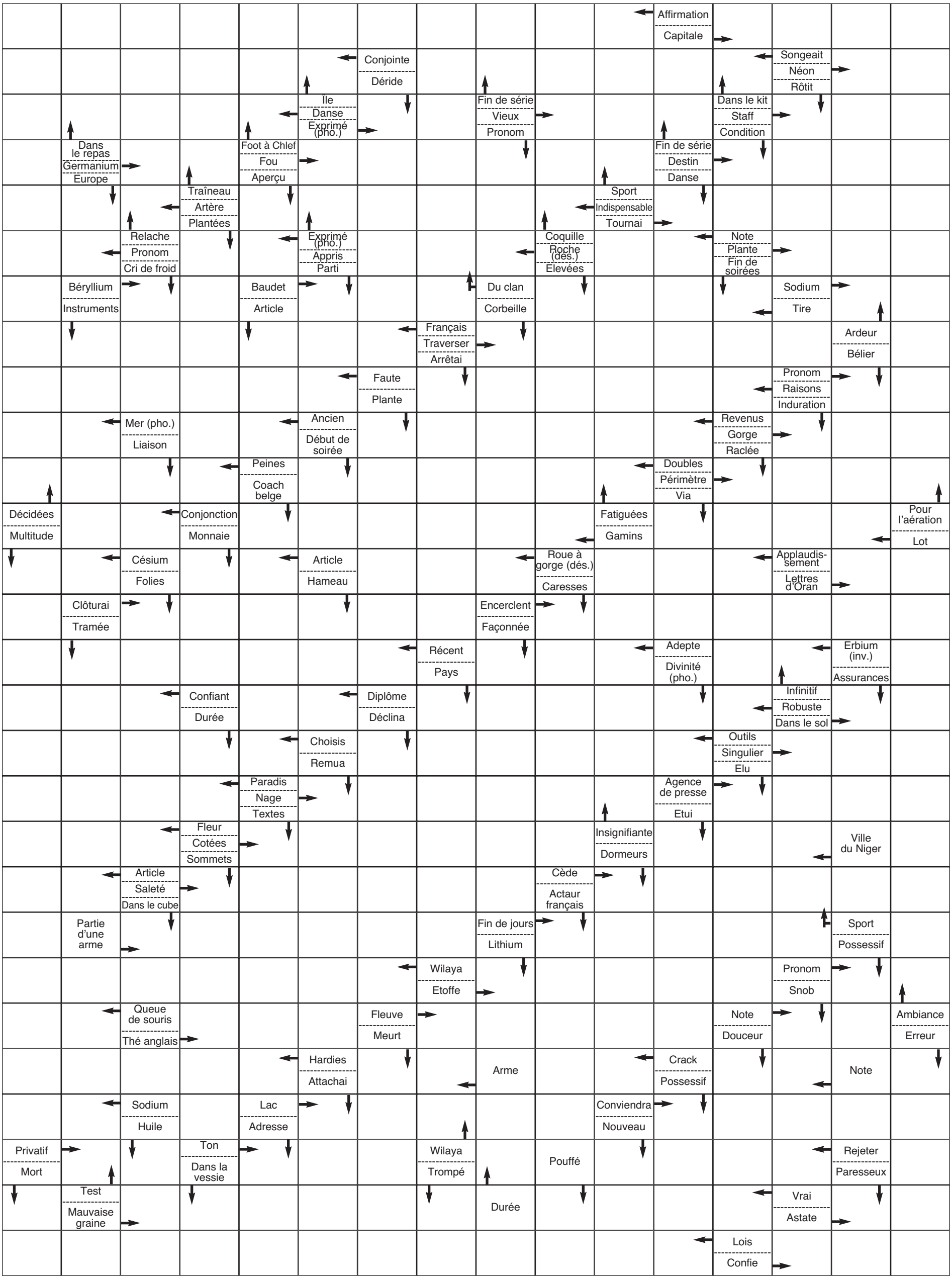

AVIS DIVERS

Réparation, installation, maintenance réfrigérateur, climatisation, chambre froide, présentoir. - 0770 48 21 62 N.S.

Prothésiste ongulaire à domicile avec une flexibilité d'horaire chez vous 7 j/7. Manucure, pose de capsules avec gel, décoration. Tél.: 0559 42 43 59 N.S.

Vends sondeuse géotechnique récemment rénovée, type Mercedes. Tél.: 0555 03 99 51 F126388/B13

Vends matériel limonaderie. Tél.: 0772 63 64 37 F123717/B15

Artisan prend tous travaux d'étanchéité, garantie 100 ans. - 0771 11 23 26 F126872

Sarl GTFI loue et vend matériel concernant la canalisation en acier Sid-Boom-CAT : D8, D5, D6 mécanique, sableuses, groupe de soudure Hobart, Lincoon, Miller et prestations de service. - 0550 09 21 21 - Tél./Fax : 021 81 54 98 F33546/B17

Liquidation : 2 flasheuses Agfa en panne + développeuse bon état + ts access. 20 000 DA. - **CADIC Rouiba.** F126884

Vaisselle & électromén. aux plus bas prix. **CADIC Rouiba.** F126884

Si vous achetez mobiles ou électroniques sans voir les prix de **SOLI** Alger & **CADIC** Rouiba, tant pis pour vous ! F126884

MOBIL-isez -vous : SOLIMARKET, le plus bas prix. F126884

Vds miel Fab. Tél.: 0559 30 67 20 F126877

Ponçage carrelage. - 0770 52 72 55 F126875

Pour travaux de peinture, maçonnerie, étanchéité. - 0550 32 55 42 F126860

L'affaire du siècle : mobile Nokia E2, 2 sim, caméra, radio FM, bluetooth, mp3, mp4, caméra cachée image & son, kitman wifi, 3 999 DA seulement. - **SOLI** 16, rue H.B.-Bouali & **CADIC** Zl Rouiba, caméra & caméscope les plus bas prix. F126827

SOLI - 16 H.B.Bouali, Alger, vous rembourse 2 fois le prix si vous trouvez moins cher ailleurs pour mobiles, électronique, caméra, lunettes, électroménager, parfums, etc. F126471

Smartphone **Androïd,** Google, Wifi, etc, 15 990 DA. **SOLI Alger** & **CADIC Rouiba**. F126867

Mobile écran coul., radio FM 1999 DA. Smartphone Androïd 15 990 DA. **SOLI**, Alger **CADIC** Zl Rouiba. F126471

Mobile 2 sim, MP3, caméra, etc., 2 999 DA, à saisir. **SOLI & CADIC.** F126463

Exceptionnel ! Mobile Nokia James-Bond 2 sim, caméra, bluetooth, radio, MP3, MP4, camera cache (image & son) 4 999 DA. - **SOLI** - 16, rue H.B.B. & **CADIC** Zl Rouiba. F126471

13 990 DA caméra Sony W530 - 1 999 mobile coul. radio FM - 3 999 Mobile cam., Fm, 2 GB, MP3, b.tooth - 399 mém. micro SD 2 GB - 24 990 laptop ttes options - 619 flashdisk Adata 4 GB - 2 299 lect. DVD, CD, VCD, etc. - 3 999 monture Cartier + Fielman - 15 990 Smartphone Androïd, Google, wifi, garanti 1 an - 21 990 caméscope Sony - 4 999 montres Bulgarie & Chopard. Ces prix exclusivement chez **SOLI** - 16, rue H-B-Bouali & **CADIC** Rouiba. F126280

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 N.S.

ENT. BÂTIFLÈCHE : met à votre disposition des professionnels en étanchéité. Notre travail sera avec garantie (10 ans). Autres services : réalisation des chapes, réparation de colonnes d'évacuation, débouchage, nettoyage des caves et regards. Intervention 7/7, 24h/24h. Profitez de notre exp. Tél./Fax : 021 67 16 16 - 0555 16 16 06 F496/B1

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée ▶ • Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

ENFIN NOUVEAUX : ETS BÂTIFLÈCHE CLÉ EN MAIN pr trvx démolition, construire, terrassement, bornage, étude 3D, maçonnerie, décoration, peinture, étanchéité, nettoyage, ponçage, plomberie, électricité, menuiserie, ferronnerie, installation climatiseurs pour société, villa, appart, magasin, etc. Notre travail sera avec un reçu de garanti. - 021 67 16 16 - 0555 16 16 06 F496/B1

Pour tous vos travaux d'électricité, parabole, clim., etc. Contacter : Zohir aux : 0551 50 19 07 / 0551 46 54 79 N.S.

Entreprise plomberie, chauffage, électricité, 7/7, trvx garantis. - 021 67 16 16 - 0555 16 16 06 F496/B1

SOS

Jeune fille âgée de 30 ccans, atteinte d'une maladie rare nécessitant une hospitalisation à l'étranger, lance un appel à toute âme charitable pouvant l'aider. Prière contacter le n° tél.: 0771 29 62 14 - Merci.

Dame, malade chronique, 67 ans, famille à charge, ne pouvant pouvant plus faire face aux frais de soins et besoins, petite pension, dettes accumulées, demande aide financière des bienfaiteurs (puisse Dieu vous le rendre). - **0551 400 050**

Ahmed Fouad, 12 ans, handicapé 100 %, enfant d'une famille sans ressources, démunie, lance un appel de détresse aux âmes charitables pour l'aider et lui procurer des couches 3e âge et 1er âge adultes (p/nuit) et à sa maman malade les médicaments : Sectral 200 + Sarpril 25 mg + Aspegic. Contact : 0792 99 33 98 - Dieu vous le rendra !

Urgent : dame enceinte cherche le médicament **Celestène chronodose,** à titre d'achat. Merci de contacter le journal qui transmettra.

L'enfant **Guelicha Mohamed Imadeddine,** âgé de 5 ans, risque de perdre la vue. Il est atteint d'une infection post-natale pulmonaire et d'une anomalie bilatérale avec nystagnus horizontal. Sa mère, handicapée visuelle (aveugle), et son père, sans emploi, lancent un appel de détresse pour un transfert à l'étranger ou autre aide. Dieu vous le rendra. **Tél.: 0663 63 41 96**

Enfants malades handicapées 100 % : Asma, 6 ans, et Aïcha, 18 ans, demandent de l'aide en leur procurant des couches 3e âge et couches adultes. Dieu vous le rendra. - 0557 36 91 07 - Merci.

Sauvez ma famille de la mort !
Une famille sans ressources aucune souffre ! Lance appel à âme charitable ! L'épouse est atteinte d'un **cancer de la vessie** ; clouée au lit depuis très longtemps par la maladie du fait de la misère et de la pauvreté.
Mère de quatre enfants, dont l'une des filles doit faire une transfusion régulière du sang et l'autre complètement édentée nécessitant une intervention chirurgicale et un troisième enfant devant subir impérativement une intervention chirurgicale en urgence.
Pour compliquer les choses ! Une belle-mère à charge, au crépuscule de la vie, qui a pratiquement perdu la vue à force de pleurer… Les médecins lui donnant une chance de recouvrer sa vue par le biais d'une intervention aussi compliquée.
La hawla oua la qouata illa Billah !
0775 87 17 34

Aidez cette **jeune malade à 100 %** pour une aide soit matérielle ou des soins à l'étranger + besoin en médicament **DEPAKIN** en urgence et couches pour adultes. **Tél.: 0560 593 469**

Jeune **Melissa**, handicapée moteur à 100 %, âge 15 ans, sa maman, sans ressources, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant : couches bébé, médicament : lait (son aliment quotidien doit être en liquide) Loya ou Candia. Merci. Allah vous le rendra ! Contact : 0552 400 208

ÉLEVAGE

Vds rottweilers. Tél.: 0667 68 91 00 F126081

Réparation TV à domicile, toutes marques.
Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 N.S.

OFFRES D'EMPLOI

Pizzeria Léoncino - Haï-El-Karma, n° 08, Ouled-Fayet, cherche 2 serveuses. Tél.: 0550 30 04 18 - Mail : leoncino16@live.fr N.S

Cherche chef cuisinier, pizzaïolo, serveurs qualifiés. Tél.: 0559 41 21 90 N.S.

Pizzéria cherche un plaquiste. Tél.: 0791 79 00 N.S.

Magasin de peinture cherche vendeuse maîtrisant l'outil informatique, environs de Birkhadem. Tél.: 021 550 285 F126893

BET recrute une secrétaire résidant à Ouled-Fayet. Envoyer CV par mail à : bet.mb@hotmail.fr F126888

Entreprise recrute ingénieur en travaux publics au moins 2 ans d'expérience. Tél.: 0555 03 99 49 F126388/B13

Rec. 1 gest. des stocks + superviseur en HSE + comptable + fem. de ménage. Env. CV au : 021 27 84 76 F126066

Famille sérieuse cherche femme de ménage et garde-enfants en mm temps, sérieuse, âgée de 45-55 ans à Alger-Centre, prov. puis. à Dély-Ibrahim, non séieuse s'abstenir. Tél.: 0555 19 44 00 F126892

Cherche ingénieur aéronautique. Envoyez CV à : comonair.ops F1184/B1

Cherche étudiant mi-temps, vendeur pièces de rechange. Envoi CV-Photo : m_algeria@yahoo.fr F126406

Cherche JH étudiant mi-temps, maîtrise informatique. Envoi CV-Photo : m_algeria@yahoo.fr F126406

Cherche serveur, serveuse. Se présenter de 14 h à 15 h au café Nomade, aéroport Houari-Boumediène, lignes intérieures. F126886

Sté privée vente matériels de grande cuisine et collectivité recrute responsable commerciale, min. 5 ans d'exp. ds le domaine. Env. CV : 021 94 67 99 - Tél.: 0550 45 78 33 - Maîtrise parfaitement ang., fr., outil info. - talaoubrid-benaknoun@hotmail.com F1217/B1

Recrute commercial (H/F) en informatique à Tizi-Ouzou. Envoyer CV à : akliagha@gmail.com ou akli_agha@yahoo.fr F126381/B13

Cherche pâtissier expérimenté en pâtisserie occidentale. Lieu Khemis-Miliana. Tél.: 0550 990 942 - 0550 990 943 F126876

Café-restaurant Prestige recrute 1 cuisinier spécialité poissons, 1 cuisinier spécialité grillades, 1 pâtissier, restauration CV : sarlprestige@live.fr ou au : 134, cité Mehdi-Boualem, Baraki, Alger F126871

Cherche 1 bon chef pâtisserie à Boudouaou. - 0663 04 07 21 F126864

Ecole cherche profs psychologie, anglais, français. Faxer CV 021 96 34 80 - BEO. F126802

Ecole privée cherche enseignants vacataires, spécialisés en HSE (hygiène, sécurité et environnement), évaluation de projets, secrétariat, gestion des stocks, contrôle de gestion, commercial, économie et anglais des affaires. Expédier CV par fax : 021 63 45 08 F1186/B1

Cherch. prof de maths 3e AS, 2e AST, cher. prof. d'anglais à Chéraga. - 021 360 796 - 0790 90 20 22 F126798

SOIR DE LA FORMATION

PROF MATHS donne cours au domicile de l'élève, années moyennes 4e, 3e, 2e, 1re. - 0698 91 67 03 F126797

FORMATION CISCO «CCNA», examen de certificat instructeur pro + DOC.OFF 100 % de réussite - www.mozytecdz.com - 021 63 37 41 - 0551 05 30 37 F1160/B1

IRIS : TIZI-OUZOU - 1re école privée agréée à Tizi-Ouzou (1993). - Formations diplômantes : Commerce international - Marketing - Banque - Assurances - Informatique - Transit - Comptabilité. Formations qualifiantes : Déclarant en douanes - Auxiliaire déclarant en douanes. Hygiène, Sécurité et Environnement : Superviseur - Inspecteur - Agent. Formations supérieures : Master - Ingéniorat. Informatique : Agent de saisie - Bureautique - Infographie - Access - Maintenance. Langues étrangères : Anglais - Français (oral + écrit). Méthode moderne et efficace. **Longue expérience (+ de 18 ans) et résultats excellents. Nous contacter : IRIS, rue de l'université Hasnaoua, Tizi-Ouzou. Tél.: 026 21 15 70 - 0779 48 10 68 - Tél./Fax : 026 21 24 25** F117682/B13

ÉCOLE MAYA lance formation coiffure, esthétique, acc. 3 mois. - 2, r. Victor-Hugo, Alger-Centre. - 0552 97 87 94 - 021 73 42 42 F126099

ZAFIRA lance formation **cuisine, pâtisserie** à **Kouba :** 021 28 67 16 - 0553 25 90 60 - 0557 31 43 03 F1171/B1

ZAFIRA lance cours **coiffure dame, soirée, maquil., esthétique,** 3 à 9 mois. **Kouba :** 021 28 67 16 - 0553 25 90 60 - 0557 31 43 03 F1171/B1

«ÉCOIN» vous forme dans des labos équipés en : vidéosurveillance + système d'alarme, maintenance micro et mobiles GSM ; électronique Gle, électricité bâtiment + industrielle, automate programmable, standard PABX, réseaux (Microsoft ; Cisco) - www.ecoin-dz.com - 021 71 13 61 - 74 44 06 F126791

ISTG AGRÉÉ, lance formation **CMTC, CED, GRH, informatique,** 2 à 9 mois. - 021 28 67 16 - 0553 25 90 60 - 0557 31 43 03 **à Kouba.** F1171/B1

INFORMET lance assistante dir., infographie, agent saisie, communic. en fr., angl. Tél.: 021 63 29 58 - 0770 51 43 75 - Alger-Centre. F1212/B1

ÉCOLE donne cours de soutien à Chéraga pour 3e AS, 2e AS, 1re AS, ANGLAIS, FRANÇAIS, PRIMAIRE. - 021 36 07 96 - 0790 90 20 22 F126796

CIBLE-ÉCOLE lance coiffure dames CAP, esthétique, maquillage, éducatrice petite enfance et crèche. - 021 77 26 41 - 021 47 62 85 H.-Dey - 6, rue Amar-Hamiti. F126798

IFCB - INSTITUT DE FORMATION AGRÉÉ : Lance sa 9e promo, BP-BTS Banque, CMTC, CED, ressources humaines et informatique RESEAU. Etn en **formations qualifiantes :** bureautique, mainten. inf., Autocad, infographie, 3Dmax, program., MS Project. **Langues :** français, English et espagnol. Adresse : 5, rue Hamoutène-Boussaâd (Brossette), Hussein-Dey, Alger. Tél./Fax : 021 47 60 58 - 0560 21 16 16

IMS ALGER lance formation DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en audit, comptabilité et finances. Tél.: 021 63 45 08 - 021 63 93 73 F1186/B1

IMS ALGER lance formation de déclarant en douanes (8 mois), initiation bureautique en formule accélérée (30 heures) et cours de français par niveau. Tél.: 021 63 45 08 et 021 63 93 73 F1186/B1

ÉCHOTELLERIE, école de formation agréée par l'Etat, lance nouvelle promotion en : **hôtellerie** (cuisine, restauration, réception, pâtisserie et intendance) ; **Informatique :** (initiation, agent de saisie et infographie) ; **gestion** (BTS en : commerce international, marketing, gestion des ressources humaines, comptabilité et gestion) ; **management associative ; éducation de la petite enfance :** (BTS, CMP, initiation) ; **tourisme :** (BTS agent de voyages, initiation) ; **hygiène, sécurité et environnement :** (agent, inspecteur, superviseur). **Les avantages d'Echotellerie :** Meilleurs enseignants - Programmes riches et étudiés selon les standards internationaux - Nouvelles méthodes d'enseignement - Cadre agréable - Stage pratique garanti dans d'excellents établissements - Accompagnement au recrutement et surtout… les meilleurs prix du marché de la formation à Tizi-Ouzou. - Tél./Fax : 026 21 44 80 - Mob.: 0561 83 29 23 - Adresse : centre commercial l'Orchidée, 3e étage (descente de l'université Hasnaoua), Tizi-Ouzou. - Plus d'information sur le site : www.echotellerie.com - Echotellerie, une Ecole qui fait la différence ! F126346/B13

PRO-INFO FORMATION, à Alger-Centre, lance cycle informatique de gestion, secrétariat et bureautique (6 mois), cycle infographiste/PAO (4 mois), cycle Delphi (4 mois), cycle maintenance PC + réseaux (4 mois). Cours intensifs de langues étrangères : anglais, français, espagnol, allemand (2 mois/niveau). Cours pour adultes ou enfants disponibles. Méthode audiovisuelle. - 06, rue Richelieu, Alger-Centre. Tél.: 021 73 50 28/27 F126699

PRO-INFO FORMATION, à Belouizdad, organise des formations en secrétaire ou secrétaire médicale (4 à 6 mois), maquettiste/infographiste (4 mois). Cours de langues : anglais, français, espagnol, allemand, italien. Du niveau débutant au niveau avancé. Enfants/adolescents/adultes. - 68, rue Med-Belouizdad, Belcourt. Tél.: 021 66 04 13 / 65 31 84 F126699

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, lance pour l'année 2011/2012, les formations suivantes : Formations diplômantes : Techniciens en documentations et archives - Techniciens en transit et dédouanement - CAP Banque - CAP magasinier - BP assurance et CMTC comptabilité. - Formations qualifiantes : 1. Bureautique niv. 1 et 2 - Administrateur et maintenance Windows - Maintenance et réseaux informatique - CISCO (préparation à l'examen de certification (70-290 et CCNA). - 2. IAS-IFRS (Basculement du PCN au SCF) et langues étrangères. - Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 - 0550 906 951 - Adresse : rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou. F117834/B13

IMA forme en maint. (PC, GSM, photocopieurs, électronique), électricité bâtiment, vidéosurveillance, prise de vue, montage vidéo, sites web, Flash, infographie, Autocad, Archicad, 3 DS Max, MapInfo, Access, Delphi, JAVA, C≠, réseaux, programmation et bureautique. Horaires aux choix. Tél.: 021 27 59 36/73 - 0551 959 000 F1131

SBL ENGLISH SCHOOL, votre partenaire pour améliorer votre anglais, lance nouv. promo 2 décembre.. - SBL Alger Grande-Poste : 021 73 93 73 - 0779 30 32 38 - SBL Rouiba, cité EPLF, en face Coca : 021 81 55 36 - 0561 386 433 - SBL Boumerdès, résidence Belaïd, à côté banque BNP : 0550 10 14 76 - 0777 42 86 85 F126498

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE D'HÔTELLERIE ET TOURISME «E.S.I.H.T.», sise à Tizi-Ouzou, en partenariat avec le Groupe **ESIG,** lance les formations suivantes : **Dans le domaine de la gastronomie :** chef de partie, chef de rang, cuisinier, aide-cuisinier, pâtissier et pizzaïolo. - **Dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme :** Superviseur, intendant, technicien supérieur agence de voyages, chef de réception, 1er réceptionniste, réceptionniste et commis de réception. - Ces formations sont assurées et encadrées par des **enseignants professionnels renommés.** - Le stage pratique est garanti dans les hôtels des chaînes internationales et dans les sociétés de catering du Sud **avec aide au recrutement** en fin de formation. - **L'accès à ces formations est ouvert pour tous les niveaux de la 7e AM à la 3e AS et plus, y compris pour les bac+3, suivant la spécialité choisie. - Régime des études : internat/externat. - Informations/inscriptions : Se présenter à ESIHT Villa n° 13, lotissement El-Bordj, Tizi-Ouzou. Tél.: 026 212 212 ou 026 213 213 - Mobile : 0550 50 39 94 - Fax : 026 21 17 68** F117868/B13

GROUPE ESIG, précurseur de la formation HSE en Algérie, école de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **Alsace Synergie Consulting, organisme de formation européen basé à Strasbourg, France, spécialisé en management de transition et démarche QHSE,** lance de nouvelles promotions en HSE : **1. Manager QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : bac+5 ou bac+4 avec expérience, ou cadre d'exploitation. - Durée de la formation : 06 mois en formule bloquée ou alternée + placement en stage d'induction en milieu professionnel de trois (03) mois avec soutenance du sujet de recherche. - **2. Superviseur en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus. - Durée de la formation : 15 semaines plus trois (03) mois de stage pratique assuré. - **3. Inspecteur en HSE** (Hygiène, Sécurité et environnement). - Niveau d'accès : bac ou 3e AS et plus. - Durée de la formation : 12 semaines plus deux (02) mois de stage pratique assuré. - **4. Agent de sécurité en HSE** (Hygiène, Sécurité et Environnement). - Niveau d'accès : 9e AF ou 4e AM et plus. - Durée de la formation : 08 semaines plus un (01) mois de stage pratique assuré. - **Ces formations sont assurées et encadrées par des experts consultants formateurs avec sorties et voyages d'études durant le cycle de la formation. - En fin de formation, les titres obtenus sont cosignés par le partenaire français A.S.C. Strasbourg France et valables à l'étranger. - Le marché de l'emploi est particulièrement porteur pour les spécialistes en QHSE et sollicités par les entreprises pour anticiper les risques et faire respecter la réglementation HSE. - Régimes des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se présenter à ESIG/Département HSE, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0661 40 40 58 - Fax : 026 21 17 68** F117868/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, en partenariat avec la Chambre algérienne de commerce et de l'industrie, «CACI», lance les formations supérieures de l'année 2011/2012 dans les spécialités : **1. Ingénieur d'affaires. 2. Ingénieur informatique :** niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus ; durée des études 18 mois dont 06 mois en stage pratique. **3. Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en finances comptabilité, audit, marketing, force de vente, management, assurances, GRH, communication.** Niveau d'accès : BTS, DEUA ou bac+3 et plus ; durée de la formation : 12 mois dont 02 mois de stage pratique. **4. Commissionnaire en douanes :** niveau d'accès : licence et plus ; durée de la formation : 12 mois. - **N.B.:** Cette formation permet d'accéder à l'**agrément de commissionnaire en douanes. - Important : les diplômes obtenus sont cosignés par la CACI. - Régimes des études : internat/externat. Les inscriptions sont ouvertes. Pour plus d'informations, se présenter à ESIG, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0661 70 54 06 - Fax : 026 21 17 68** F117868/B13

GROUPE ESIG, Ecole de formation supérieure agréée par l'Etat, en partenariat avec **Alsace Synergie Consulting, organisme de formation européen basé à Strasbourg, France,** lance une formation accélérée de 31 jours pour devenir **gestionnaire des stocks et approvisionnements** avec initiation au logiciel de gestion des stocks. Cette formation est assurée et encadrée par **des experts formateurs avec sorties d'études en milieu professionnel.** - En fin de formation, **le titre délivré est cosigné par le partenaires français A.S.C. Strasbourg France et valable à l'étranger. - La gestion des stocks** est une spécialité très demandée sur le marché du travail. - **Régime des études : internat/externat. - Informations/Inscriptions : Se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua. - Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18 - Mobile : 0550 16 83 74** F117894/B13

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, lance de nouvelles promotions pour la rentrée 2011/2012 : **Pour le niveau 3e AS et plus :** Métreur-vérificateur/étude de prix - Commerce international - Marketing - Management-GRH - Comptabilité et gestion - Banque - Informatique - Educatrice de jeunes enfants - Secrétaire médicale - Déclarant en douane. - **Pour le niveau de 2e AS :** Technicien transit et dédouanement - Agent commercial et Brevet professionnel banque. - **Pour le niveau 9e AF ou 4e AM et plus :** Certificat de maîtrise professionnelle dans les spécialités banque, comptabilité, magasinier et assistante maternelle. - **Régime des études : internat/externat. - Informations/inscriptions : se rapprocher de l'ESIG, route de l'université Hasnaoua. Tél.: 026 21 16 16 ou 026 21 18 18** F117894/B13

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE et en partenariat avec BOSHA/OSHA Academy des USA, assure la formation en HSE (hygiène, sécurité et environnement) pour : manager en HSE (bac+4) - Superviseur en HSE (universitaire) - Inspecteur en HSE (3e AS) et agent de sécurité et de prévention (4e AM ou 9e AF). - NB : lancement de session spéciale week-end. - Les attestations sont délivrées par OSHA Academy des USA. - Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 - 0550 906 951 - Adresse : rue des frères Oudahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou. F117834/B13

Expédiez vos colis sur Oran et Constantine à partir de

750 DA

Navette quotidienne Alger/Oran et Alger/Constantine
Appelez-nous au 0770 928 726
L'enlèvement de vos colis est **gratuit**
National Groupage,
votre solution logistique

F872/B1

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends F3 à Bachdjarrah, RDC surélevé, pour habit. ou prof. libérale (arrêts RSTA). Tél.: 0554 18 17 60
F126891

Pro. imm. à Boumerdès centre-ville vend logts finis + locx. - 0553 58 07 63 - 0560 25 02 10 HB
F1217/B1

Projet en cours de construction, promoteur met en vente F1, F2, F3, F4 en finis et semi-finis, à Tamda, Tizi-Ouzou, à côté cité universitaire, avec facilité de paiement sur 36 mois. Tél.: 0550 58 61 91 - 0549 49 92 88 - HB : 026 20 27 45 - 0549 49 24 79 - Adresse : cité 5-Juillet, 240-Logts, Bt A2, local 1, Tizi-Ouzou.
F126373/B13

Espace immob. Aït-Mouloud - Rue Khodja-Khaled (ex-marché de gros) - Site web : www.espace-immob.com - e-mail : espace.immob@yahoo.fr - Tél.: 026 20 91 81 - 0771 85 12 81 - 0553 47 12 47 - Vend : à Tizi-Ouzou, F3 acté, accepte promesse de vente - F4 sup. 114 m2, 1er étage, bien fini (intégration), F4 à Fréha, acté, accepte crédit bancaire, des apparts en semi-finis et sur plan. Possibilité de paiement par tranche - A Alger, F2 acté, 41 m2, 4e étage. F126378/B13

Vend **SUPERBE DUPLEX DE 180 m²** à Bouzareah au 3e étage, refait à neuf, triple séjour (avec vue imprenable sur la baie d'Alger), cuisine complètement équipée, 02 salles de bains aménagées, 02 WC, dressing de 06 m, 03 chambres, 01 grand balcon, 01 grande terrasse, chauffage central, climatisation et garage de 03 places avec ouverture électrique. (Possibilité de vente meublé). **Tél.: 05 49 38 47 33**

Vds appt F4 cité Confort, El-Madania. - 0790 93 80 34 - Acte. F126856

Agence Carrefour vend : F3, 70 m2, RDC, quartier C, N.-Ville (Tizi-Ouzou) avec cour de 25 m2 + garage véhicules 14 m2, acté + possibilité de crédit. - F4, 90 m2, RDC, quartier C, N.-Ville Tizi-Ouzou + cour 40 m2, acte, possibilité crédit bancaire. - 2 F3 semi-finis, 100,45 m2 chacun, 2e et 4e étage, lotissement Amioud (Tizi-Ouzou). Tél;: 0664 31 87 95 - 026 21 57 06 F126368/B13

LOCATIONS

Particulier loue niveau de villa avec garage, Kouba-Centre. Tél.: 0555 96 65 16 N.S.

Ag. loue F2 El-Biar 42 000 DA + F3 Belcourt 30 000 DA + F3 D/B 33 000 DA. - 0550 88 19 66
F126900

Loue appt F5, F4, duplex meublé, résidence sécurisée, clôturée. Tél.: 021 27 40 96 - e-mail : resedence16@hotmail.fr F126881

Loue cabinet médical gynéco, cause retraite, Alger-Centre, F3 équipé échographie, matériel et mobilier médical, salle consultation, 2 salles d'attente, 2 W-C, cuisine, climatiseur, chauffage, alarme, conviendrait à autre profession libérale. - 0664 54 95 47 - 0771 11 73 68 F126879

VILLAS

Berrine Ghardaïa, vends villa 150 m2, 5 niveaux. - 0661 54 46 59 F126886

Ag. Nazim T.-Ouzou - Tél.: 0550 48 19 42 - 0771 17 56 98 - Vend villa R+2 + comble, très bien finie, sans vis-à-vis, 200 m2 bâti et 300 m2 de jardin, au total 500 m2, endroit calme et résidentiel, 01 s/sol 200 m2 semi-fini, 01 RDC de 200 m2 semi-fini, 1er et 2e étage, des F4 standing, très bien finis, 3e étage, grenier et terrasse, semi-fini, ttes commodités, avec acte et livret foncier à Talla-Allem, T.-Ouzou, prix 5 milliards 500 millions. F126370/B13

TERRAINS

Vends terrain plat sur les hauteurs d'El-Kala, viabilisé, acte, superficie 177 m2. Tél.: 0661 35 94 39 N. S.

LOCAUX COMMERCIAUX

Vente de magasin : particulier vend magasin, 40 m2, très bien situé rue Rédha-Houhou (ex-Clauzel), Alger-Centre. Tél.: 0556 09 67 54 N. S.

A vendre magasin à Belcourt, 40 m2. - 0770 37 40 75 F126865

Vds local centre Belcourt, convient ttes activités. - 0554 75 19 78 F126866

PROSPECTIONS

Rapide Immo. cherche p/ses clients appts, terrains, villas, vente ou location, Kouba, S.-Hamdine, Hydra, Birkhadem, Aïn-Naâdja, El-Achour et environs. - 0770 400 400 - 0661 511 511 F496/B1

SOIR AUTO

Location de voiture à prix raisonnable. Tél.: 0770 43 07 48 F126894

Vends superbe BMW X6 blanche, TTO, 39 000 km. Tél.: 0555 92 61 45 F126841

Maghreb-Location-Auto. Tél.: 021 23 56 52 - 021 23 63 21 F1139/B1

DEMANDES D'EMPLOI

H., 45 ans, marié, CAP, CMTC, niv. CED comptabilité, 17 ans d'expérience comme comptable, habitant El-Biar, cherche emploi dans les environs. Tél.: 0552 70 57 45

JF, 27 ans, mariée, 3 ans d'expérience dans une officine, maîtrise log. Chifa, Casnos, Cnas), cherche emploi dans une officine sur Alger. Tél.: 0549 45 19 02

H., 56 ans, présentable, instruit, sérieux, véhiculé, cherche emploi. Etudie toute proposition. Tél.: 0559 37 18 81 F126807

Chef Sce gest. stocks (spécialité matières travx publics), 55 ans, retraite prop., maîtrise out. informatique et véhiculé, cherche emploi. Tél.: 0772 810 124 F126869

CARNET

ANNIVERSAIRE

Notre bébé d'amour, ce magnifique petit ange
Ahmed Saïd Danyl
que nous aimons plus que tout au monde est arrivé le 25 novembre pour rajouter de la gaîté et du bonheur dans le foyer de ses parents. En ce grand jour heureux pour les familles Ahmed Saïd et Oulmou, une magnifique bougie brillera pour toi poussin, et nous serons tous là pour partager avec toi ce beau moment. Que Dieu te garde pour nous inch'Allah. Nous te crions joyeux anniversaire.
Ryad et Yasmina, tes adorables parents (ta fierté). F124330/B4

Location

Loue superbe F4 standing à Sidi Yahia, Hydra

- *Cuisine américaine équipée,*
- *Climatisation,*
- *Chauffage central,*
- *Téléphone, Internet*
- *Eau H24.*

Tél : 0795 61 60 51
0552 04 24 90
N. S.

DEVENEZ
HOTESSE DE L'AIR
OU STEWARD
Choisissez le sérieux et la qualité
Avec International Airlines Crew (I.A.C.)
IAC International Airlines Crew
Groupe I.A.C./CFPNC: Tunisie, Maroc, Sénegal, Canada, France
Centres Tuniso-canadien de formation et de recrutement
Nos résultats: Plus de 85% de nos élèves algériens ont été recrutés par :
Emirates, Qatar Airways, Air Algérie, Air Italy, Hi fly
Ouverture des inscriptions pour le session de Janvier 2012 (6 mois)
i.A.C Tunis : Rue des entrepreneurs, charguia 2 Tunis-Tunisie
TEL : (+00216) 70 838 838 / 70 838 350 / 97 432 383
www.iactunis.com
Centres Agrées par le Ministère du Transport
Enregistrés au Ministère de la Formation Professionnelle et de l'emploi
iAC Tunis N° 12/024/01 iAC Sousse N° 51/161/05
Certificat de Sécurité et Sauvetage (CSS) délivré par l'Etat

NECROLOGIE

DÉCÈS

Les familles Adane et Ouzane d'Alger ont l'immense douleur de faire part du décès de
Adane M'hamed
survenu le 20 novembre 2011 à l'âge de 86 ans.
L'enterrement a eu lieu à Aïn-Benian.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

Les enfants Bengana ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher père
Bengana Belgacem
le 20 novembre à l'âge de 66 ans.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

CONDOLÉANCES

Dr Mahdi de Diar-Essaâda est très touché par le décès de son cher ami
Dr Kamad Belkacem
Repose en paix, Belkacem. A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons. F126899

Suite au décès de
Daïdi Abdelkarim
son ami Eloudzri Mahieddine présente ses condoléances les plus attristées à sa femme, ses enfants, ses frères et ses sœurs ainsi qu'à toute sa famille et demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Repose en paix. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F117208/B5

PENSÉES

Il y a trente ans, le 24/11/1981, nous quittait à jamais notre chère et regrettée mère, grand-mère et arrière-grand-mère
Haddouche Khedoudja
épouse de feu Belamri
Md Mouloud,
Ses enfants Malika, Laâmri et sa femme Malika, ses petits-enfants Abdelkader et sa femme, Koko et son mari, Kahina, Lila et son mari, Larbi et sa femme, Nabil et sa femme, Katia, Youcef, Djelloul, Tarik, ses arrière-petits-enfants Gaya, Ulzacène, Massi, Hacène et Moulou demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée pour elle. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis.
Thanemirth. F124331/B4

Deux ans se sont écoulés depuis ta disparition, cher papa et époux adoré
Ibrahim Abderrahmane
Ta famille, dont tes enfants (Nacima, Soraya, Nedjima et Salim), ainsi que notre maman Ghenima prient Dieu pour qu'Il t'accueille dans Son Vaste Paradis. On n'a jamais cessé de penser à toi, tous les souvenirs qu'on a vécu avec toi hantent nos mémoires, ton visage et tes sages paroles revivent toujours dans nos cœurs. Sache que notre chagrin est profond et que tu nous manques terriblement.

Papa adoré, dors en paix. Maintenant nous savons que tu n'es plus seul car notre chère et regrettée tante Taous qui est ta sœur bien aimée t'a rejoint dans l'Au-delà. Que Dieu ait son âme et la tienne dans Son Vaste Paradis.

Nous sommes nés de la terre et à la terre nous retournons. F124329/B4

3 ans déjà, une âme s'est éteinte et a rejoint le ciel pour toujours. Celle de notre cher et regretté

Fedani Slimane
à l'âge de 49 ans.
Tu es parti en silence, sans pouvoir parler ni partager ta souffrance avec les gens qui t'aiment. Ta maladie a vaincu, hélas ! t'arrachant subitement à ta famille, amis, collègues, élèves. Nous te pleurons sans cesse, tu vivras éternellement dans nos cœurs sanglants, car tu es unique et irremplaçable.

Tu nous manques de plus en plus fort Khayi, ta nièce Lilis qui t'aime énormément, qui ne pourra jamais faire ton deuil, jamais !

Je joins à moi toute la famille d'Algérie et de France sans exception, ta femme, tes deux enfants, ta sœur, ton neveu ainsi que ton beau-frère demandent à tous ceux qui t'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée pour toi.

Repose en paix, cher oncle. Que Dieu t'accueille en Son Vaste Paradis. Amine !
GR/B13

On me dit le «temps guérira la blessure» mais, cher père
Maouche Mohamed
La douleur de ton départ brutal est telle qu'elle fut ce lundi fatidique du 24 novembre 2008 où les mains cruelles de tes assassins t'ont arraché à nous à jamais laissant nos cœurs embrasés et souffrant sans faire de bruit, nos larmes ne veulent sécher, elles ne cessent de couler sur ta tombe glacée. Ton absence est toujours aussi lourde à supporter, personne n'arrive à combler le vide que tu as laissé. Pas un jour ne s'est passé sans que quelqu'un ne te cite et ne te souhaite la Rahma et seule nous reste la patience née de l'espoir qu'à force de prières nous serons réunis inch'Allah au Paradis. Contre la volonté de Dieu, personne n'y peut rien. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Ta femme, tes gendres et tes petits-enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire.
Ta fille Soraya. F124332/B4

VEILLÉES

Cela fait déjà 40 jours, le 14 octobre 2011, où nous quittait subitement à jamais notre cher et regretté père et grand-père
Amimer Ahmed
La veillée du 40e jour aura lieu le jeudi 24 novembre à son domicile sis à Aït-Aziz.

En ce douloureux souvenir, les familles Amimer, Sehki et Bellil d'Aït-Aziz, les amis et les proches demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Repose en paix, nous ne cesserons jamais de penser à toi.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F126385/B13

REMERCIEMENTS

Mme Benabderrahim Nadia, ses enfants Amel, Réda, Lila et Adel remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur profonde douleur lors du décès du cher et regretté
Benabderahim Amer
Pr au CPMC
à l'âge de 60 ans. Repose, cher époux et cher bien-aimé, en paix. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. F126899

Le Soir
PANORAMA

Après la Tunisie, le Maroc ?

Quatre mois après l'adoption, le 1er juillet par référendum, de la réforme constitutionnelle, les Marocains sont appelés aux urnes ce vendredi pour élire un nouveau Parlement.

A l'instar de nombreux pays arabes et maghrébins, le royaume alaouite n'a pas échappé aux effets de la «révolution tunisienne». Durant plus de six mois, le Mouvement des jeunes du 20 Février, soutenu par les partis de la gauche radicale – Ennahj Dimocrati (voie démocratique), le PSU (Parti socialiste unifié, dissident de l'USFP) – des personnalités et des associations – Attac Maroc et l'AMDH (Droits de l'Homme) – a organisé des manifestations ayant mobilisé des centaines de milliers de Marocains dans près de 60 villes du royaume. Avec pour mot d'ordre «le roi règne et ne gouverne pas», ce mouvement, dont l'irruption sur la scène politique marocaine a pris de court le palais, le Makhzen et ses partis – l'USFP (socialiste), le PPS (ex-communiste), l'Istiqlal du Premier ministre Abbas al-Fassi et le Rassemblement national indépendant (RNI, libéral) du ministre de l'Economie Salaheddine Mezouar – a ébranlé la monarchie marocaine. Il a surtout donné un coup de vieux à ces partis dont la ligne politique reste calquée pour l'essentiel sur celle du palais.

Ces partis, plus royalistes que le roi, qui estimaient, sans rire, qu'il existait «une exception marocaine», expression selon laquelle le Maroc était à l'abri des révoltes ayant balayé Ben Ali et Moubarak et qui se poursuivaient au Yémen, à Bahreïn, en Jordanie, à un degré moindre en Algérie, avant de toucher la Syrie : selon eux, le Maroc était le premier pays du monde arabe et maghrébin à initier de «profondes réformes démocratiques». Et de tirer à boulets rouges sur ces jeunes «manipulés par l'étranger», et même par le Polisario, pour déstabiliser le royaume, et ce, avant de tenter d'organiser une riposte à la fois sur le Web et dans la rue. Sur internet d'abord, on a assisté à une bataille mémorable en ce sens où les partis makhzeniens se sont rendu compte tardivement qu'en portant le débat sur la toile ils ne faisaient qu'amplifier le phénomène contestataire tant leurs arguments étaient décalés par rapport à la réalité. Dans la rue, ce fut un échec, ils peinaient à mobiliser.

Ayant senti la menace et, surtout, ayant vu que la contre-offensive orchestrée par les partis makhzeniens avait lamentablement échoué devant la détermination des jeunes du Mouvement du 20 Février, le roi Mohammed VI montait au créneau pour désamorcer un mouvement de protestation risquant de mettre à bas la monarchie de droit divin. Sans consulter les partis siégeant au Parlement qui soutenaient jusque-là sans sourciller sa politique, il annonçait, le 9 mars dans un discours à la nation, une réforme constitutionnelle. Non seulement les droits de l'homme devenaient un droit constitutionnel, le tamazight langue officielle au même titre que l'arabe, mais le chef du gouvernement serait issu du parti arrivé en tête des élections et non désigné comme cela se faisait, et une plus grande autonomie se voyait accordée au Parlement. Mais, et c'est là que le bât blesse, ses pouvoirs restent en l'état, voire sont renforcés. Le monarque demeure constitutionnellement «commandeur des croyants», le religieux, le sécuritaire et le judiciaire restent des prérogatives royales. Les partis makhzeniens – gauche socialiste et ex-communiste, libérale, l'Istiqlal, le RNI applaudissent. Pratiquant une politique de «critique constructive» à l'égard du palais, le PJD (Parti de la justice et du développement, islamiste) a opéré à temps un virage tactique lui donnant une image de parti ayant pris ses distances avec le Makhzen. Ses menaces de rejoindre le Mouvement du 20 Février lui ont fait gagner des points.

Ce vendredi, un mois après les élections tunisiennes, le royaume fera face au moins à un double enjeu. Le premier est le taux de participation. Le Mouvement du 20 Février, les partis de la gauche radicale appellent au boycott du scrutin. Le deuxième sera le score qu'obtiendra le PJD. Les sondages le donnent en tête du scrutin et lui accordent entre 70 et 80 sièges sur les 395 en lice, ce qui lui donnerait le droit de former le gouvernement. Si ce cas de figure se réalisait, le Maroc serait le deuxième pays après la Tunisie à être dirigé par les islamistes. En attendant l'Algérie ?

Par Hassane Zerrouky

H. Z.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

APRÈS DE LONGUES ANNÉES D'EFFORTS

Vers la restitution du canon légendaire Baba Merzoug

Les efforts et le long combat de Belkacem Babaci, pour la restitution du canon Baba Merzoug, déporté en France en 1830, un mois après la prise d'Alger, pourront se concrétiser en juillet 2012, à l'occasion du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Mehdi Mehenni – Alger (Le Soir) – De tous les canons d'Alger qui ont servi durant l'époque ottomane, celui-ci a une âme et une histoire particulière qui s'inscrit dans le temps et dans l'espace. Belkacem Babaci, historien et écrivain, et animateur de radio, qui était hier l'invité du centre de presse d'*El Moudjahid*, dira à ce propos : «J'étais jeune et fasciné par les canons d'Alger. J'en parlais souvent à mon grand-père, Baba Omar, qui un jour m'a dit, tu ne connais pas le plus beau et le plus grand.» Baba Omar parlait du canon Baba Merzoug, et son petit-fils Belkacem Babaci ne l'a jamais oublié. Ce dernier s'est rendu dans des universités de Turquie pour faire des recherches sur l'origine et l'histoire du canon, puis en France, pour le voir de visu et s'enquérir de son état. Babaci a eu recours à mille et une ruses pour accéder à l'arsenal maritime de Brest et le prendre en photo. C'était vers la fin des années 1990 et depuis, Babaci n'a pas cessé de mettre la pression sur les officiels français, ministres, maires et députés, pour la restitution de ce patrimoine algérien.

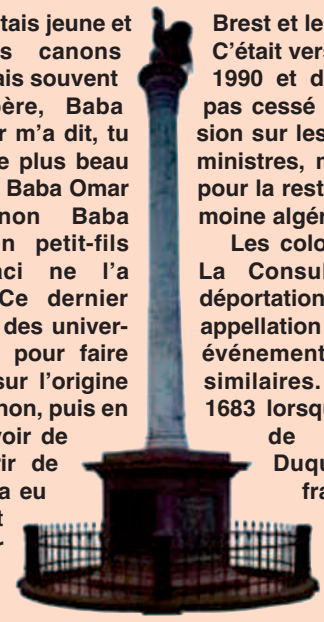

Les colons l'ont rebaptisé La Consulaire, depuis sa déportation en France. Cette appellation est due à deux événements pratiquement similaires. Le premier en 1683 lorsque suite à l'échec de l'expédition Duquesne, le consul français Le Vacher fut placé sur la bouche du canon et déchiqueté par une décharge, puis en 1688, le même sort sera réservé au consul Piolle après l'échec d'une seconde conquête du maréchal d'Estrée.

D'une portée de 4 800 m et une hauteur de 6,25 m, le canon Baba Merzoug a été conçu à Alger en 1542 par un fondeur vénitien, sous le règne de Kheireddine Barberousse. Avec la publication de son nouvel ouvrage L'*Epopée de Baba Merzoug*, en mars 2010, Belkacem Babaci a redoublé d'effort, et la France a promis, depuis, de le restituer à l'Algérie en juillet 2012, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.

M. M.

POUSSE AVEC EUX !

Encore ! Encore !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Tunisie. Première séance de l'Assemblée constituante, et déjà la marque des islamistes d'Ennahda. Dans l'hémicycle, pas une seule femme …

… en bikini !

Toujours à tout peindre en noir ! Toujours à vous plaindre ! Toujours à ne voir que le mauvais côté des choses. C'est épuisant à la fin ! J'entends et je lis ici et là que des stations du tout nouveau métro d'Alger auraient été inondées partiellement après les dernières précipitations qui ont touché le centre du pays, et plus particulièrement Alger. Et alors ? Doit-on en tirer des conclusions catastrophiques et catastrophistes ? Bien sûr que non ! Si des stations du métro à peine livré fuient comme un gruyère, ça veut d'abord vouloir dire qu'il pleut sur notre belle capitale. C'est une bonne nouvelle ! La pluie est une bénédiction de Dieu ! Les barrages vont pouvoir réajuster à la hausse leurs niveaux de remplissage. Les terres agricoles vont se gorger de cette semence divine et donner de beaux légumes, de magnifiques fruits pulpeux et des céréales en quantité et gonflées à bloc. Le cours des oueds va retrouver son impétuosité d'antan. Les canalisations de la Seaal vont passer au haut débit 4G. Et l'été prochain, nous n'aurons pas à craindre les grosses chaleurs et la soif. Voilà ce qu'il faut voir aujourd'hui. L'eau, c'est la vie. Et puis, que cette eau ait pu trouver un chemin à travers les structures des tunnels du métro, ça veut tout simplement dire que l'eau finit toujours par retrouver son chemin malgré les embûches. C'est ce que nous ont appris les anciens qui, eux-mêmes, l'avaient appris de plus anciens qu'eux. Force revient à la nature ! De plus, et tous les experts vous le confirmeront, l'eau qui s'infiltre à travers la terre se charge de minéraux, de sels et de microorganismes qui finiront par rejoindre les nappes phréatiques, accroissant ainsi nos capacités en les rendant plus riches et plus à même de booster l'industrie de l'eau de source et de l'eau minérale. Vous voyez bien que c'est une bonne nouvelle, au final. Quoi ? L'eau dans le métro ? Et alors, l'eau dans le métro ? J'ai commencé par vous parler des infiltrations d'eau dans les stations ? Oui, je sais bien par quoi j'ai commencé cette chronique. Et je n'ai aucun problème à poursuivre sur le même registre. Celui de l'industrie des bassines et des écuelles en plastique. Une station de métro inondée, c'est autant de chances de relancer l'industrie des bassines en plastique. Ce secteur était moribond. Les dernières pluies vont le faire renaître ! Pour chaque fuite, une bassine. Et si l'on double la mise, deux bassines pour une seule fuite, ce sont des milliers d'emplois que l'on va créer bientôt. Et je n'évoque même pas ici la possibilité de recycler l'eau recueillie dans les bassines disposées en contrebas des fuites dans le métro. C'est un marché énorme ! La sortie du tunnel de la crise n'est plus très loin. Faut juste s'armer de patience, de parapluies et de bassines. Trois fois rien, quoi ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.